N°658 du 24 janvier 2022-Siège: 106 bis, Rue Ewo Ouenzé-Site:www.lepatriote-congobrazza.com:Tel. 06.664.18.19 / 05.521.45.73

LE PATRIOTE

Méfiez-vous de l'homme nu qui vous propose sa chemise.

Hebdomadaire d'informations, d'analyses et d'opinions | 200 Frs | 12e année

Congo/FMI

ENFIN LE CONGO DÉCROCHE LE PRÉCIEUX SÉSAME

Il ressort du communiqué de presse publié le 21 janvier 2022, que le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI), a approuvé le nouvel accord de facilité élargie de crédit pour la République du Congo. Il s'agit d'une bonne nouvelle aussi bien pour les Congolais que pour le gouvernement qui ont longtemps couru derrière l'institution de Bretton Woods pour obtenir le précieux sésame. Comme qui dirait, après l'effort, c'est le réconfort.

☞ 6

Séjour présidentiel à Pointe-Noire

DENIS SASSOU-N'GUESSO INAUGURE DES INFRASTRUCTURES SOCIALES ET ÉCONOMIQUES

☞ 3

ADOPTION DE LA 1ère PROROGATION DE L'ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE À 90 JOURS

☞ 4

LE PCT MÉNAGERA SES ALLIÉS AUX LÉGISLATIVES

☞ 2

Elections 2022

LE PCT MÉNAGERA SES ALLIÉS AUX LÉGISLATIVES

Le Parti congolais du travail (PCT) participera naturellement aux élections législatives et locales de juillet prochain dans le respect des principes qui régissent ses relations avec ses partenaires politiques. Ses dirigeants n'ont de cesse de les rassurer. Le plus vieux et mastodonte parti de la majorité présidentielle n'a aucune prétention de « gourmandise politique ».

Si chaque formation allié du Parti congolais du travail est respectueuse de ses engagements, il n'y aura ni frustration, ni mécontentement entre alliés lors des élections de juillet prochain. Au cours de toutes ses grands-messes préélectorales, le PCT a toujours réaffirmé son attachement aux principes des alliances dont celui qui stipule qu'aux législatives, « *aucun parti de la majorité présidentielle ne présentera de candidat dans une circonscription où le député sortant est issu du parti allié* ».

On peut comprendre avec aisance qu'aucun dérapage ne viendrait du PCT. Bien au contraire, cette formation politique tient au respect des relations partenariales avec ses alliés et à la définition des approches de collaboration, dans la perspective des élections législatives et locales de 2022. A moins que ses partenaires politiques se rétractent au dernier moment.

Le PCT promet aussi que des accords y afférents auront lieu avant l'investiture de leurs candidats respectifs à ces scrutins. Le PCT et ses alliés conviendront ainsi de ce que, « *pour les législatives, aucun parti de la majorité ne positionne de candidat dans une circonscription dont le député siégeant sortant est membre du parti allié* ». Il en sera de même « *dans les circonscriptions où les députés sortants sont issus de l'opposition ou sont des indépendants, la compétition est ouverte à tous les partis au premier tour. Et, en cas de deuxième tour, le parti membre de la majorité présidentielle qui est en ballotage favorable bénéficie de l'appui de tous les partenaires de la coalition* ». Par contre, aux locales, la compétition est libre, c'est-à-dire « *l'élection est ouverte dans toutes les circonscriptions du pays* », a déclaré un éléphant du PCT qui a requis l'anonymat.

Cependant, au-delà des engagements de principe pris par le PCT, ses alliés l'ont à l'œil car « la confiance n'exclut pas le contrôle ». Ces partis de la majorité présidentielle disent qu'ils n'ont rien à craindre de leur partenaire principal, le Parti congolais du travail. Ainsi par exemple, dans les circonscriptions électorales comme Ouenzé I et Ngo où siègent respectivement Juste Désiré Mondélé, secrétaire général du Club 2002-PUR candidat à sa propre succession et Digne Elvis Tsalissan Okombi président de l'UMP, qui veut rempiler, les prétendants du PCT n'auraient aucune chance d'être retenus par leur parti qui tient au respect des prescriptions contenues dans les textes qui régissent les alliances entre le PCT et ses partenaires politiques. En retour, les alliés du PCT, ont le devoir de soutenir ses candidats dans les circonscriptions où il sera face à un candidat de l'opposition ou indépendants. Il n'est pas tout de même exclu que des arbitrages interviennent dans

Pierre Moussa, S.G. du PCT

certains cas. Quoiqu'il en soit, avec ¾ d'élus à l'assemblée nationale en 2017, le PCT est assuré de maintenir son écrasante majorité.

La vraie bataille électorale se jouerait dans les circonscriptions électorales où siègent des députés issus de l'UPADS de Pascal Tsaty Mabiala et de l'UDH-Yuki, de feu le président Guy Brice Parfait Kolélas à Moungali, Ouenzé, Bacongo, Makélékélé, Madibou, dans le Pool et au Niari, dans la Bouenza ou la Lékoumou. Dans la partie méridionale de Brazzaville et dans le Pool par exemple, le PCT composera avec la DRD de Matson Hellot Mampouya, le MCDDI de Landry Kolélas, le RC d'Alphonse Claude N'Silou, le Club-2002 de Willy Nguesso, le PRL de Nicéphore Fylla Saint Eudes. Cette coalition affronterait le CNR du pasteur Ntoumi, l'UDH-Yuki, le CODEMA de Chris Antoine Walembeaud, le CDR de Bonaventure Boudzika.

Henriet Mouandinga

LA DÉCEPTION ET L'ESPÉRANCE DU CONGRÈS AFRICAIN POUR LE PROGRÈS

Les élections législatives et locales de juillet prochain pourront se dérouler sans le Congrès africain pour le progrès (CAP). Cette formation politique de l'opposition que dirige l'ancien ministre Jean Itadi n'est pas du tout contente de la mauvaise passe que traverse le Congo. Elle accuse les pouvoirs publics de ne pas faire assez pour réconcilier les Congolais et rétablir leur confiance dans les institutions du pays.

La rentrée politique 2022 du Congrès africain pour le progrès (CAP) s'est déroulée le 15 janvier 2022 à Diata, au siège de cette formation politique de l'opposition. Elle a donné lieu à une conférence de presse qui a été animée par son président Jean Itadi. Mettant à profit cette rentrée politique, les dirigeants de cette formation politique ont présenté des vœux de nouvel an à la presse nationale et internationale évoluant à Brazzaville.

Le mot liminaire lu par le porte-parole du CAP Chance Makaya Dangui, a été consacré à l'analyse de « *la crise multiforme et multidimensionnelle* » que connaît le Congo. Il ressort de ce mot liminaire que cette crise est à la fois économique, sociale, sanitaire, éducative et politique. Chiffres à l'appui, il décrit une situation économique nationale difficile aggravée par une dette qui obscurcit les perspectives du pays. Selon le porte-parole du CAP, cette situation qui dure depuis huit ans est imputable aux pouvoirs publics. Le CAP se demande pour qui et pourquoi œuvre le pouvoir et à quoi sert-il. Répondant à la question, le CAP affirme que le pouvoir devrait travailler plutôt pour « *le crédit et la réputation du Congo, la vie des citoyens et l'investissement pour le développement* ». Autant de paramètres qui devraient figurer au chapitre des priorités gouvernementales. Il estime que depuis des années, le patriotisme et le civisme tendent à disparaitre sous la pression de l'intérêt personnel.

Pour le CAP, tous les indicateurs sociaux sont en détresse. Cet état déjà alarmant s'est empiré avec la crise sanitaire, dont les statistiques ne justifieraient en rien la révision de l'article 157 de la constitution, relatif

Jean Itadi, au centre

à l'Etat d'urgence. Au plan politique, Jean Itadi et ses compagnons estiment que le Congo ne fonctionne pas comme devrait être une démocratie moderne au sein de laquelle, la dévolution du pouvoir procède des élections libres et compétitives. Il considère comme une erreur, la non convocation d'une concertation inclusive permettant aux Congolais d'être au chevet de la République. Autant d'éléments qui justifient l'incertitude qu'il fait planer sur sa participation aux élections législatives et locales prévues cette année. « *On note dans ce sultanat, une absence de la maîtrise du corps électoral, un découpage inique, une commission électorale de façade mais aussi des résultats proclamés en dehors du bon sens. Si les conditions d'un scrutin démocratique ne sont pas réunies, le CAP ne participera pas comme il l'avait boycotté en 2017 », a souligné le président* Jean Itadi.

A la question de savoir pourquoi le CAP s'est-il arrêté à de simples incantations philosophiques, sans propositions tangibles, le président de cette plateforme politique répond qu'il ne croit pas que ses propositions soient comprises et entendues. Cependant, il en appelle au père de la nation, à gérer le pays en bon père de famille. Pour Jean Itadi, si les dirigeants actuels et particulièrement le président de la République mettaient leur riche expérience au développement du pays, le Congo serait une nation en paix, développée et offrant les meilleures conditions de vie aux générations futures qui seraient fières de notre héritage.

Ernest Otsouanga

Séjour présidentiel à Pointe-Noire

DENIS SASSOU-N'GUESSO INAUGURE DES INFRASTRUCTURES SOCIALES ET ÉCONOMIQUES

La mise en service de l'hôpital général de Ngoyo, l'ouverture à la circulation des voiries urbaines des quartiers Mboukou et Tchiniambi ainsi que l'inauguration du nouveau siège administratif du Port Autonome de Pointe-Noire sont des actes concrets qui ont marqué le séjour de travail du président Denis Sassou-N'Guesso, dans les départements du Kouilou et de Pointe-Noire, les 20, 21 et 22 janvier 2022.

Une vue du nouveau siège administratif du PAPN

L'hôpital général de Ngoyo qui vient d'être inauguré, fait partie des douze hôpitaux généraux qui seront construits dans les 12 départements. Il s'inscrit dans le cadre du programme «Santé pour Tous ». Cet hôpital est le deuxième à ouvrir ses portes aux patients, après celui de Djiri, dans le 9ème arrondissement de Brazzaville. La population bénéficiaire de cette infrastructure sanitaire s'est fortement mobilisée le long de la route menant à Ngoyo et au lieu de la cérémonie inaugurale pour traduire leur reconnaissance à Denis Sassou-N'Guesso pour la réalisation de cette œuvre fascinante.

Construit sur une superficie de cinq hectares, l'hôpital général de Ngoyo présente les mêmes caractéristiques techniques que celui de Djiri. Tous les deux sont issus d'un même programme de développement, a signifié le ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire Jean-Jacques Bouya dans la présentation de l'ouvrage. A terme, a-t-il précisé, un service d'oncologie, doté d'espace et équipement de pointe, complètera la liste des services techniques de ce complexe hospitalier.

Pour le ministre de la santé et de la population, Gilbert Mokoki, l'hôpital général de Ngoyo est un hôpital de troisième échelon sur la pyramide sanitaire du Congo. Cet hôpital, a-t-il renchéri, est prêt à desservir, non seulement la population de Ngoyo, mais aussi celle de tout le département de Pointe-Noire ainsi que des départements environnants et des localités frontalières des pays voisins. Le ministre Gilbert Mokoki a appelé les travailleurs de cet hôpital à la responsabilité et à la conscience professionnelle. Cet édifice sanitaire est un motif de fierté pour les populations de Ngoyo qui, désormais, ne vont plus parcourir de longues distances pour se faire soigner, a indiqué Christine Senga à la presse. Assistante sociale de la croix rouge, elle a remercié le chef de l'Etat pour cet acte de grande portée sociale. Le même avis est partagé par Roger Taty Makosso, un habitant de Ngoyo, qui a appelé les populations de cet arrondissement à capitaliser cet acquis.

La cérémonie organisée en face de l'hôpital de Ngoyo a également porté sur l'inauguration des voiries urbaines pavées de Pointe-Noire, notamment dans les quartiers Mouyondzi à Tié-tié et Tchiniambi à Loandjili. C'est une action de proximité, inscrite dans le cadre du projet DurQuap (Développement urbain et restructuration des quartiers précaires). Selon le ministre Jean Jacques Bouya qui en a fait la présentation, ce projet a apporté deux effets bénéfiques, notamment l'amélioration de l'accès aux infrastructures de base pour plus de 65 000 résidents des quartiers précaires de Pointe-Noire et le renforcement des capacités du gouvernement et des municipalités, en matière de restructuration urbaine. Les populations bénéficiaires ont salué ces réalisations en ces termes : « *hier nous étions dans un quartier précaire, appelé communément quartier culote. Aujourd'hui cela fait partie du passé parce que nous sommes devenus un quartier restructuré à 100% grâce à la force du président Denis Sassou N'Guesso. Les populations de Tchiniambi sont passées de la vie préhistorique à la vie moderne* ».

Après les avoir mises en service, le président de la République et son épouse ont parcouru en véhicule ces artères ayant transformé ces quartiers jadis inaccessibles par véhicule en des cités modernes.

Une autre inauguration de taille qui a marqué le séjour du président de la République, a été celle du siège administratif du Port Autonome de Pointe-Noire. La fiche technique de ce joyau architectural, indique qu'il répond à la vision du PAPN de rapprocher la ville de l'océan atlantique. Cet imposant édifice qui illustre le développement ville-port est composé de deux parties à savoir, une tour de 15 niveaux abritant les bureaux et la salle des conférences d'une capacité d'accueil de 1000 places. La superficie de l'immeuble est de 27.572 ha ; tandis que la surface bâtie de l'immeuble est de 16.201 m2 dont 15.149 m^2 au-dessus du sol et 1.052 m^2 en dessous. La première pierre de construction de cette infrastructure qui a été construite par la société China Engineering Corporation, a été posée en 2011 par le président de la République.

Mettant à profit, son séjour ponténégrin, le chef de l'Etat a eu une rencontre citoyenne le 21 janvier 2022 à l'hôtel du gouverneur. Au cours de celle-ci, Denis Sassou N'Guesso a tenu à remercier la population de Pointe-Noire et du Kouilou pour l'accueil émouvant qu'elle a réservé à son épouse et lui-même à leur arrivée et sur le site des inaugurations. Cette rencontre citoyenne lui a donné l'occasion de faire quelques annonces notamment, sur l'organisation de la municipalisation accélérée additionnelle à la faveur de la célébration cette année, du centenaire de Pointe-Noire. Il a indiqué que ce projet s'exécutera dans le cadre d'un programme pluriannuel.

Dans la même veine, le président de la République a également promis de doter Pointe-Noire d'une université publique qui sera construite à Loango. La construction de cette université est une promesse qu'il a faite pendant la campagne présidentielle de 2021. Les études y afférentes sont en cours, a-t-il précisé. Il a aussi révélé que la construction de l'université catholique s'exécute avec l'appui financier du gouvernement. Le président de la République a regagné Brazzaville le 23 janvier 2022.

Akondzo Bakaoua

Le Président DSN fixe cet instant dans le temps

LA PARABOLE DE L'ÉLÉPHANT

QUE SERAIT LA FORÊT SANS L'ÉLÉPHANT ?

J'ai tant appris de mes nombreux entretiens avec mon grand-père, ainsi que de la multitude d'anecdotes sur l'éléphant. Puis, je me demande : « qu'aurait été la faune sans l'éléphant ? ». Mon grand-père m'a regardé pendant quelques instants, avant d'orienter son regard vers l'horizon, comme si la réponse lui parviendrait du lointain. Il a raclé sa voix et m'a dit :

« Mon petit, tu sais, chaque époque est unique ; aucune époque ne ressemble à une autre. Ainsi, à chaque époque correspondent des espèces, des objectifs et des manières de vivre... Au moment de la création, l'Etre suprême savait bien que notre époque serait dominée par la prédation, la violence, l'égoïsme, l'arrogance… La vie serait impossible s'il n'y avait pas placé une créature de tempérance. La terre serait une parcelle d'enfer, si elle était dépourvue de compromis, de tolérance, de sociabilité, de sagesse, de compréhension et d'humilité… Ce n'est donc pas par hasard que l'éléphant a été mis en mission ici ; une mission divine sans limite, et polyvalente.

Selon les traditions, cette mission peut être d'ordre magico religieux, spirituel, politique, économique ou esthétique. La simple présence de cet animal dans une partie de forêt est signe de sécurité pour les petites espèces. Là où règne l'arrogance des espèces dites fortes et puissantes, il enseigne l'humilité et la compréhension. Car, il n'utilise guère son immense corps ou sa puissance pour régler ses propres comptes. Au contraire, face à toute épreuve il manifeste son humilité à l'excès. Il n'y a qu'à observer son comportement avant de traverser une rivière par exemple : sur le rivage, la trompe baissée, il bat l'eau pour signaler sa présence pour éviter de frustrer les maîtres des lieux que sont les caïmans, hippopotames... Quand l'animal est abattu, il offre une quantité abondante et suffisante de viande aux populations, pour vaincre toute forme d'égoïsme humain. Même mort, l'éléphant continue de satisfaire les besoins des vivants. Je n'oublie pas les pistes qu'il nous lègue en héritage, génération après génération… Sans l'éléphant, la forêt ne serait qu'une vaste étendue d'arbres, d'arbustes et de lianes sans vie, un univers dépourvu de toute sociabilité. Quant à la savane, elle ne serait qu'un espace livré aux seuls lions et hyènes, pour leurs embuscades et autres attaques contres d'autres espèces. Les sons les plus perceptibles seraient des cris de détresse, des alertes et des haros… »

J'ai compris que sans la présence des éléphants, il n'y aurait aucune place pour les petites espèces et celles réputées vulnérables.

Jules Débel

LES PARTIS POLITIQUES ET LA PÉRIODE PRÈ-ÉLECTORALE

Après quelques mois de répit, les formations politiques se réactivent dans la perspective des différents scrutins qui pointent à l'horizon, notamment les législatives et les locales. Ces acteurs de la vie politique dans notre pays sont depuis rodés à ces exercices, au point qu'on peut supputer que c'est avec beaucoup de professionnalisme qu'ils vont aborder ces scrutins. Les enjeux sont connus et les régles également. Il ne serait pas excessif de soutenir que c'est avec un sentiment de confiance que chaque formation politique attend la date du lancement du processus électoral.

Mais ces enjeux diffèrent avec le poids électoral de chaque formation politique. On sait que pour les partis de gouvernement les enjeux sont plus significatifs en ce qu'ils consistent à conserver les positions majoritaires au parlement pour quelques unes. Pour d'autres partis de gouvernement, il s'agit de contester dans les urnes cette domination afin de former une nouvelle majorité portée par eux en cas de succès électoral. Le reste des formations politiques, aux dimensions plus modestes, le combat s'organisera autour du maintien du nombre des sièges actuels au niveau de l'hémicycle, mais peut-être aussi sur la possibilité de les augmenter. A la queue, se trouvent des partis qui depuis leur création s'échinent à faire leur entrée au sein de l'hémicycle, souvent en vain. Etre hors de celui-ci, soulève la question de la crédibilité du parti.

L'opinion accordera plus de crédit à ces partis dont les élus siègent au parlement pour délibérer sur les sujets majeurs de la nation qu'à ceux qui sont à la marge de cette délibération et qui sont en permanence dans la contestation et dans la périphérie. Ainsi, on voit bien que les enjeux ne sont pas les mêmes pour les formations politiques.

Mais quoi qu'il en soit, le systéme politique en vigueur dans notre pays donne les mêmes chances à tous pour pouvoir améliorer leur position sur l'échiquier politique national. C'est ici qu'interviennent les stratégies et les alliances qui bien conduites, ouvrent la voie à cette amélioration. Un parti minoritaire peut accéder à l'hémicycle en nouant des alliances électorales avec un parti de gouvernement. Ceci, dans le cas où un parti de gouvernement ne peut arracher un siège tout seul dans une circonscription donnée. Seul un apport en voix d'un parti tiers est nécessaire pour l'obtenir. Un accord avec un petit parti peut lui tirer ainsi cette épine du pied. En retour, ce parti est prêt de peser de tout son poids électoral pour faire élire le candidat du petit parti à la députation, le faisant ainsi entrer à l'hémicycle. Mais ce deal politique n'est réellement possible qu'au second tour des législatives. Le premier tour ayant vocation à clarifier le poids électoral des uns et des autres.Cependant les tractations peuvent avoir lieu en coulisses entre les directions politiques présentement. Généralement ces arrangements se produisent entre des formations politiques ayant en commun un certain nombre de valeurs ou les mêmes objectifs politiques. Les accords sur les reports de voix ne se font pas seulement sur la base des échanges des voix. Ils peuvent se faire autant sur des promesses de rétribution en termes de poste ministériel ou d'autres responsabilités au niveau de l'appareil de l'Etat. Certains ne possédant pas des assises électorales solides abaissent leur prétention et se contentent de la portion congrue que le parti victorieux leur propose. Mais quelquefois les tractations sont rudes du fait que certaines formations teigneuses, exigent d'être rétribuées au-dessus de la mesure de leur apport dans la victoire électorale. Une situation incommode pour le parti victorieux d'autant qu'il doit faire face également aux attentes fébriles de ses membres qui ont blanchi des nuits, qui ont par monts et par vaux apporté la bonne nouvelle du parti. La direction politique du parti doit faire preuve de sagesse et d'intelligence de sorte à ne pas provoquer de crise au lendemain de la victoire aux législatives. L'expérience du gouvernement Bongho-Nouara, sous le magistère de Pascal Lissouba, se rappelle à nos bons vieux souvenirs.

Mais la crise, les directions politiques de ces partis l'ont frôlée lors des investitures des candidats aux différentes élections, principalement au scrutin législatif. Les enjeux que représentent ces scrutins peuvent conduire à l'intérieur de chaque formation ou groupement politiques des tensions. Le processus de désignation pourrait ressembler à un long fleuve qui coule tranquillement s'il ne rencontre des oppositions dans ces partis. Le choc des ambitions est de nature à parasiter ce processus en interne surtout si la direction politique du parti n'est pas assez puissante pour imposer la discipline de l'organisation. Ce choc des ambitions intervient lorsque des membres du parti contestent le choix de l'organisation portant sur une ou des candidatures dans certaines circonscriptions électorales. La situation s'aggrave lorsque les contestataires s'arcboutent sur leur position et ne veulent entendre raison. Certains pour compliquer davantage la situation, agitent le nombre élevé d'électeurs qui dans la circonscription, ont promis de jeter dans l'urne massivement son bulletin le moment échu.Autrement dit de leurs chances d'être élus.

Mais le cas est encore plus délicat quand la direction politique du parti se décide de jeter son dévolu sur une notabilité de la circonscription à la place d'un député sortant et qui entend rempiler. Dans ce cas de figure, la contestation déborde souvent le mandat pour atteindre une partie de la base qui ne comprend pas la stratégie de la direction politique. Heureusement tout finit par rentrer dans l'ordre, les intérêts de la vie du parti primant sur les égots de certains membres du parti.

L'adoption du principe des primaires peut épargner les partis des moments de tension inutile.

Laurent Lepossi

Parlement

ADOPTION DE LA 1ère PROROGATION DE L'ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE À 90 JOURS

Les parlementaires ont unanimement autorisé au président de la République, de proroger pour la 33ème fois l'état d'urgence sanitaire sur l'étendue de la République du Congo. La séance plénière du Sénat organisée le 21 janvier 2021, tout comme celle de l'Assemblée nationale le même jour, a eu à son ordre du jour cette unique affaire. A l'issue de cette séance, la durée limite de l'état d'urgence sanitaire est passée de 20 jours depuis le 31 mars 2020 renouvelé trente-deux fois consécutives, à 90 jours à compter du 22 janvier 2022.

Une séance du Sénat (Photo d'archives)

La prolongation de cette durée est le résultat de l'approbation par le Parlement le 7 janvier 2022, de la révision de l'article 157 de la constitution du 25 janvier 2015. « *Cette fois-ci ce n'est plus pour 20 jours, mais pour au plus 90 jours. Ce qui donnera la possibilité au gouvernement, de poursuivre l'action avec vigueur et d'avoir la marge nécessaire, pour apporter les corrections qui s'imposent, afin de faire une évaluation après 90 jours* », a expliqué le ministre de la justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones Aimé Ange Wilfrid Bininga aux sénateurs.

Ce dernier a dit dans la suite de son propos : « *On espère que cette évaluation sera meilleure et conduira certainement à l'allègement des mesures. Peut- être qu'on peut même sortir de l'état d'urgence sanitaire si c'est nécessaire. Nous donnons l'occasion au gouvernement de mener la lutte, en disposant de beaucoup plus de temps* ».

Le président de la République a de nouveau sollicité une prorogation, au regard du rapport que le Comité des experts sur la situation de la pandémie à coronavirus covid-19, examiné par la Coordination nationale de riposte contre la pandémie de coronavirus covid-19 et par le Conseil des ministres, qui se sont réunis le 20 janvier 2022 sous sa haute autorité.

La situation report ou rapport de situation du 14 janvier 2022 indique qu'au 13 janvier 2022, au total 333.076 personnes ont été testées. On a enregistré 23.244 cas confirmés, 19.136 cas guéris et 3.714 cas actifs. Le nombre de décès est de 371, soit un taux de létalité de 1,6%. Du 06 décembre 2021 au 13 janvier 2022, le nombre de cas confirmés est passé de 19.117 à 23.244 personnes. La situation demeure donc préoccupante.

Une séance de l'Assemblée nationale (Photo d'archives)

Dominique Maléla

CEEAC

DENIS SASSOU N'GUESSO PASSE LE TÉMOIN À FÉLIX TSHISÉKEDI APRÈS UN MANDAT QUALIFIÉ DE REMARQUABLE PAR SES PAIRS

Brazzaville a abrité le 19 janvier 2022, les travaux de la 20ème session ordinaire de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), sous la direction du président de la République du Congo et président en exercice de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEEAC Denis Sassou N'Guesso. Après un mandat d'une année à la tête de la CEEAC, il a passé le témoin à son homologue de la République Démocratique du Congo Antoine Félix Tshisékédi Tshilombo. Ce mandat a été unanimement qualifié de remarquable par ses pairs.

Le président Denis Sassou N'Guesso passé le témoin à son homologue de la RDC Antoine Félix Tshisékédi Tshilombo

Outre les deux chefs d'Etat supra cités, cette session a connu la participation de trois autres chefs d'Etat des pays membres de cette communauté économique ,à savoir Théodoro Obiang Nguéma Basogo, président de la République de Guinée équatoriale ; Faustin Archange Touadéra, président de la République Centrafricaine ; Joao Manuel Gonçalves Lourenço, président de la République d'Angola. L'ambassadeur Gilberto Da Piedade Verissimo, président de la Commission de la CEEAC a conduit la délégation de cette organisation sous-régionale.

Cependant, les présidents du Tchad et du Cameroun, en l'occurrence Mahamat Idris Déby Itno et Paul Biya ont été représentés par leurs premiers ministres respectifs. Tandis que les chefs d'Etat Gabonais, Rwandais et Burundais ont respectivement été représentés par leur ministre en charge des affaires étrangères.

Le communiqué final publié au terme des travaux indique que ceux-ci ont entre autres porté sur la sûreté et la sécurité en Afrique centrale, l'implantation du dépôt logistique régional dans un pays de l'espace CEEAC, l'appui des pays membres au processus de transition au Tchad, la mise en place du comité des sages de l'Afrique centrale. Ces points et bien d'autres ont fait l'objet de recommandations. La conférence a également adopté deux décisions portant sur le Plan d'action prioritaire pour l'année 2022 et la déclaration relative à l'implication des femmes dans les processus de prévention, médiation et consolidation de la paix en Afrique centrale.

La conférence a exprimé toute sa gratitude au président Denis Sassou N'Guesso, pour son bilan remarquable à la tête de la CEEAC et l'a désigné « Champion » des infrastructures en Afrique centrale. Elle a congratulé le président sortant de cette organisation, pour les réalisations qu'il a accomplies tout au long de son mandat, pour son leadership et pour son engagement constant, en faveur de l'aboutissement du processus d'intégration régionale en Afrique centrale.

Dans la même lancée, la conférence a félicité la République du Congo pour l'appui financier qu'elle a apporté au processus de transition en République du Tchad, conformément à la décision des chefs d'Etat et de gouvernement du 4 juin 2021 sur la situation politique en République du Tchad. La conférence a exhorté les autres Etats de la CEEAC à concrétiser leurs engagements.

L'ambassadeur président de la Commission CEEAC Gilberto Da Piedade Verissimo a salué le leadership dont a fait preuve la président Denis Sassou- N'Guesso tout au long de son mandat, en qualité de président en exercice de cette communauté en ces termes : « *son accompagnement, ses orientations et instructions nous ont été d'une grande utilité dans la conduite des affaires de la Commission et la mise en œuvre du Plan d'actions prioritaires 2021* ». Le même orateur l'a vivement remercié, « *pour sa passion avérée de l'intégration régionale dont il a toujours été un ardent défenseur et son engagement en faveur de son accélération dans notre région d'Afrique centrale* ».

Rappelons que la 19ème session ordinaire de la conférence de la CEEAC s'était réunie en juillet 2021 par visioconférence, à mi -mandat confié à la République du Congo. Au cours de son mandat, Denis Sassou N'Guesso s'est impliqué dans la mise en œuvre des engagements pris par ce sommet, concernant la sécurité dans le domaine maritime en Afrique centrale et le développement de la zone de libre-échange de la CEEAC.

« *Nous pouvons aussi nous féliciter des décisions prises, en ce qui concerne la mise en place du fonds de compensation, de coopération et de développement; l'opérationnalisation de l'Organisation de la santé en Afrique centrale (OSAC)*», a relevé le président sortant de la CEEAC dans son discours d'ouverture de la 20ème session ordinaire de la CEEAC. Le chef de l'Etat de la République du Congo a également ajouté à ses réalisations, le lancement en octobre 2021 de la 4ème phase du projet REDISSE, sur le renforcement des systèmes de surveillance des maladies en Afrique centrale, ainsi que le ferme engagement de la CEEAC sur la problématique « *Femmes, paix et sécurité* ».

Son homologue de la RDC qui a pris le relais de l'exercice tournant de la présidence de cette communauté économique régionale et de la conférence des chefs d'Etats et de gouvernement sa promis dans son discours d'investiture, de s'inspirer de son illustre prédécesseur et d'inscrire son action dans la continuité. Il a annoncé que « *le mandat de la République Démocratique du Congo à la tête de la CEEAC se focalisera sur l'amélioration générale du capital humain, mais plus spécifiquement aux secteurs de l'éducation, de la santé et de la culture, pour le renforcement de l'intégration régionale, afin que cela puisse accentuer le développement en Afrique centrale* ». De même, il a déploré le niveau élevé de pauvreté et de chômage dans la région.

Photo de famille des chefs d'Etats et de gouvernements ou leurs représentants

Ainsi, on voit bien que les enjeux ne sont pas tous les mêmes pour les formations politiques.

Dominique Maléla

Congo/FMI

ENFIN LE CONGO DÉCROCHE LE PRÉCIEUX SÉSAME

Il ressort du communiqué de presse publié le 21 janvier 2022, que le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI), a approuvé le nouvel accord de facilité élargie de crédit pour la République du Congo. Il s'agit d'une bonne nouvelle aussi bien pour les Congolais que pour le gouvernement qui ont longtemps couru derrière l'institution de Bretton Woods pour obtenir le précieux sésame. Comme qui dirait, après l'effort, c'est le réconfort.

Dans ce communiqué de presse, il est dit explicitement que le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a approuvé un accord de 36 mois au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) d'un montant équivalant à 324 millions de DTS, soit environ 455 millions de dollars ou 200 % de la dette de la République du Congo, quote-part du Fonds, pour aider le pays à maintenir la stabilité macroéconomique et à soutenir la reprise économique dans le contexte de la pandémie, notamment en catalysant le soutien financier des donateurs officiels.

À long terme, les politiques relevant de ce programme soutenu par la FEC, indique le communiqué de presse, contribueront à réduire les fragilités et à placer la République du Congo sur la voie d'une croissance plus élevée, plus résiliente et inclusive. Il contribuera également à l'effort régional de restauration et de préservation de la stabilité extérieure de l'Union économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).

La décision du Conseil d'administration permettra un décaissement immédiat équivalent à 64,80 millions de DTS (environ 90 millions de dollars, soit

45 milliards de FCFA), précise le communiqué de presse .

La FEC permettra au Congo de faire face aux nouvelles vagues de la pandémie de COVID-19 qui créent des vents contraires pour la reprise économique, après la profonde récession stimulée par le début de la pandémie et les chocs liés aux prix du pétrole, a renchéri le communiqué de presse.

A en croire ce communiqué de presse, cet accord de facilité élargie de crédit «*sera essentiel pour réduire les vulnérabilités de la dette tout en mettant en œuvre une politique budgétaire qui soutienne une reprise économique forte et équitable* ».

Selon les termes du communiqué de presse, il est fait obligation au gouvernement d'encourager « *la promotion des réformes structurelles de grande envergure, y compris des mesures de lutte contre la corruption. Des mesures visant à accroître la transparence dans l'utilisation des ressources publiques et des réformes du secteur de l'énergie, seront importantes pour améliorer la gouvernance et l'environnement des affaires*».

Avec l'approbation du nouvel accord de facilité élargie de crédit, le Congo démarre la nouvelle année sur les chapeaux de roues. Tant pis pour les orfèvres de la médisance qui ne peignent l'avenir du Congo qu'en noir. Ainsi, la balle est désormais dans le camp du gouvernement qui doit prêcher par l'exemplarité, comme le leur demande avec insistance le chef du gouvernement Anatole Collinet Makosso. Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso n'a de cesse d'attirer également l'attention des autorités nommées à la tête des institutions de veille et d'impulsion de la bonne gouvernance.

En guise d'illustration, le chef de l'Etat leur avait demandé dans son message sur l'état de la nation, « *de réhabiliter le spectre et le réflexe de la sanction, d'appliquer la loi dans toute sa rigidité et de promouvoir le triptyque Rigueur-Intégrité-Efficacité, pour ne pas capituler devant l'emprise rampante de l'impunité* ». On ose croire que cette fois-ci, tous ceux qui sont à la tête des administrations chargées de lutter contre les antivaleurs, appliqueront les directives du président de la République, Denis Sassou N'Guesso. En revanche, ceux qui n'accompliront pas leurs missions comme l'exige la loi, devront naturellement être retirés, pour que le Congo ne sombre à cause de l'incompétence ou la léthargie de certains compatriotes.

Cela en vaut la chandelle d'autant que la FEC doit aller jusqu'au bout. C'est en cela que certaines autorités nationales affirment que le plus dur commence, car après l'approbation de la FEC, toutes les conditionnalités fixées seront inscrites noir sur blanc et la suite de la coopération avec le FMI dépend.de ce que le gouvernement en aura fait.

Alexandre Mouandza

L'exploitation de fer dans la Sangha

LE CONGO AMBITIONNE DE SE CLASSER PARMI LES TROIS PLUS GRANDS PRODUCTEURS DE FER AU MONDE

En 2023, le Congo pourrait se classer parmi les trois plus grands producteurs de fer au monde, derrière la Chine et l'Inde, avec l'entrée en production de trois grands gisements dans le département de la Sangha. Les projets de loi portant approbation des conventions d'exploitation de ces gisements ont été adoptés par le conseil des ministres et transmis au parlement. Les actes y relatifs ont été signés le 13 mars 2021, entre la République du Congo et les sociétés Sangha Mining Development Sasu et Bestway Finance Limited.

La politique de diversification économique que prône le gouvernement consacre une place de choix à l'industrie. C'est dans cette vision que l'exécutif a inscrit l'industrie minière parmi les secteurs à promouvoir dans le plan national de développement 2022-2026. L'exploitation des gisements de fer découverts dans le département de la Sangha, et dont l'exploitation pourrait démarrer en 2023, participe de cette vision qui intègre parfaitement les grands axes du projet du Chef de l'Etat. De plus en plus, la mise en service sous peu de ces gisements se précise. Il s'agit des mines de fer : Nabemba qui s'étend sur 386 km2, Avima et Bandondo dont la superficie totale est de 1 996 km2. Leurs énormes potentialités seront exploitables pendant environ 50 ans. Cela constitue un motif de soulagement pour le Congo qui devra, pour son développement socioéconomique, compter aussi sur l'exploitation de ses mines solides, et non simplement sur la rente pétrolière.

Le consortium formé par la société Sangha Development Mining et ses partenaires qui entend démarrer l'exploitation de ces mines cette année, compte y injecter plus de 10 milliards de dollars, soit environ 5 400 milliards FCFA. Selon les prévisions, la perspective de production annuelle des trois projets est de 10 millions de tonnes de fer, à partir de 2023. Ainsi, le secteur minier cessera d'être simplement budgétivore, avec de faibles contributions au budget de l'Etat.

Une carrière de mine de fer à Mayoko

Le tout premier effet de la mise en service des trois bassins de production de fer sera la construction d'un chemin de fer qui reliera le département de la Sangha à celui de Pointe-Noire, sur trajet d'environ 1 000 kilomètres ; suivie de la construction d'une industrie d'acier à Pointe-Noire et un grand port minéralier à la Pointe indienne, pour l'exportation du surplus de la production. Indubitablement ces infrastructures généreront de nombreux emplois directs et indirects, et serviront de boosters au développement local, notamment dans les départements touchés par ces projets, particulièrement celui de la Sangha. Il s'agit des projets intégrateurs qui, dans une grande mesure, impliqueront le Cameroun voisin.

Au regard de leurs nombreux effets bénéfiques, ces projets sont susceptibles d'accélérer le développement du pays, d'autant plus qu'ils serviront de leviers pour d'autres projets miniers à exécuter dans d'autres départements. De même, ils auront des conséquences positives sur d'autres secteurs de développement, comme l'agriculture, par les facilités que le chemin de fer accordera aux exploitants, ainsi que sur le quotidien des populations rurales, dont le train de vie connaitra des changements significatifs.

Jules Débel

PND 2022-2026

QUEL SCHÉMA DE FINANCEMENT POUR LES 341 PROJETS RETENUS ?

Le Plan national de développement (PND) 2022-2026 adopté par les deux chambres du parlement il y a peu, va entrer dans sa phase d'exécution. D'un montant global de quatre-vingt-sept milliards huit cent millions (8 987 800 000 000) de francs CFA, ce plan de nouvelle génération s'articule autour de six axes stratégiques, en vue de construire « une économie forte, diversifiée et résiliente, pour une croissance inclusive, durable et irréversible ». Mais, d'aucuns s'interrogent sur le schéma de financement prévu par le gouvernement, dans un contexte économique et financier aussi morose?

Séance de travail entre le ministre du pan et quelques experts (Photo d'archives)

Pour assurer la réussite de la mise en œuvre du PND 2022-2026 et l'atteinte des objectifs visés, le gouvernement a conçu un schéma de financement qui assure la disponibilité, la transparence, l'efficacité et l'efficience des ressources mobilisées, tout en tenant compte des contraintes qui sont liées au contexte actuel dans lequel ce plan sera mis en œuvre. Aussi, la mise en œuvre du budget en mode programme servira-t-elle à optimiser l'utilisation du budget de l'Etat sur la base des programmes.

Schéma de financement

Sur la base d'une cible de croissance annuelle moyenne du PIB hors pétrole de 7,0% sur la période 2022-2026 projetée par le cadrage macroéconomique et budgétaire du programme d'investissements publics, les enveloppes financières et le schéma prévisionnel de financement du PND 2022-2026 se présentent selon un schéma suivant :

- une part consacrée aux dépenses d'investissements estimée à huit mille neuf cent quarante-neuf milliards trois cent neuf millions (8 949 309 000 000) de francs CFA.

- une autre à l'opérationnalisation du PND, dédiée à la communication, la mobilisation des ressources, la production des statistiques et le suivi-évaluation, de l'ordre de 0,43% du coût total ; soit trente-huit milliards quatre cent soixante-seize millions (38 476 000 000) de francs CFA.

Ce financement se décompose en deux parties : le financement acquis dont les ressources sont déjà sécurisées et le financement dont les ressources sont à rechercher.

Le financement acquis

Le PND 2022-2026 est financé à hauteur de 2 471,00 milliards de francs CFA. Le montant du financement acquis, représente 27,49 % du coût global du PND 2022-2026. Ce montant sera couvert d'une part, part, par des ressources propres de l'Etat à hauteur de 1 291,00 milliards de francs CFA ; soit 52,25 % du financement acquis mais 14,36 % du coût global du PND 2022-2026 ; de l'autre, par les ressources extérieures à hauteur de 1 180,00 milliards de francs CFA ; soit 47,75 % du financement acquis mais 13,13 % du coût global du PND 2022-2026.

Au regard du schéma indiqué, ce financement dégage un gap de l'ordre de 6 516,80 milliards de francs CFA ; soit 72,51 % de son coût global. Pour combler ce gap, trois sources sont à explorer :

- Le financement extérieur traditionnel, à hauteur de 2 992,00 milliards de francs CFA ; soit 45,91 % du gap mais 33,29 % du coût global du PND ;

- Le financement extérieur innovant, à hauteur de 1 514,60 milliards de francs CFA ; soit 23,24 % du gap mais 16,85 % du coût global du PND ;

- Les financements dits domestiques, à hauteur de 2 010,20 milliards de francs CFA ; soit 30,85 % du gap mais 22,37 % du coût global du PND.

Mais, à ce jour l'économie congolaise fait face à quelques contraintes qui obèrent son financement. Elles sont prises en compte dans le PND 2022-2026.

Contraintes de financement de l'économie congolaise
Elles sont de trois ordres :

1. les contraintes liées à la conclusion d'un programme avec le Fonds Monétaire International (FMI) :

L'exécution du programme à conclure avec le FMI va coïncider avec les premières années de l'exécution du PND en élaboration. Aussi, afin d'assurer la viabilité de la dette sur les prochaines années, importe-t-il que la politique de financement à mettre en place soit rigoureusement exécutée par les acteurs qui engagent l'État conformément aux contraintes qu'imposent le programme à conclure avec le FMI. Pour rétablir les équilibres macroéconomiques et soutenir la viabilité de la dette, il importe que les financements soient sains et prudents, adaptés à la situation économique du pays. Ainsi, ces financements doivent constituer un levier de croissance et de développement. De plus, la politique de financement tiendra compte de la contrainte de concessionnalité recommandée à tous les pays à faibles revenus, ayant ou négociant un programme de redressement macroéconomique avec le FMI ; soit 35 % d'élément don.

2. Les contraintes découlant de la stratégie de la dette et des ressources propres :

Il ressort que la stratégie de gestion de la dette à moyen terme (2022-2024), préconise une politique d'encadrement prudente marquée notamment par : le recours exclusif sur le plan extérieur aux prêts concessionnels (niveau de taux bas et des maturités longues) ; le maintien de l'équilibre entre les prêts libellés en devises étrangères et en monnaie locale (recours prioritaire aux devises ayant une parité fixe avec le F.CFA) ; le rallongement progressif des maturités de titres publics sur le marché intérieur et l'exigence d'une meilleure combinaison entre la dette intérieure et la dette extérieure.

3. La faible attractivité du pays vis-à-vis des investissements directs étrangers

La réussite du PND en termes de résultats attendus dépend en grande partie de la contribution du secteur privé au financement des activités se rapportant directement ou indirectement aux programmes des six axes de ce plan. Pour ce faire, le gouvernement entend renforcer l'attractivité du secteur privé en créant les conditions cadre de l'entrepreneuriat et les incitations à l'investissement. Les modalités de cette démarche relèvent de deux ordres : l'amélioration du climat des affaires et la mise en place des mesures incitatives qui améliorent la compétitivité des entreprises.

J.D.

LE PATRIOTE
Siège: 106 bis,
Rue Ewo - Ouenzé
N° MAT. 053/MCRP/DGA/DPE
DU 25 MARS 2010

Directeur Général
Patrick YANDZA

Directeur de la Publication
Guy MOUKOZA

Equipe rédactionnelle
Laurent LEPOSSI,
Georges ENGOUMA,
Jules Débel,
Gulit NGOU,
Dominique MALELA,
Ernest OTSOUANGA

Relationniste
Anderson de MBALOÉ,

Mise en pages
YENGO MALANDA

Impression
Coprgraphic
Rue Kinkala Brazzaville

LE PATRIOTE
Siège: 106 bis,
Rue Ewo - Ouenzé
N° MAT. 053/MCRP/DGA/DPE
du 25 MARS 2010

Développement agricole

SIX CENT MILLIONS DE FCFA POUR L'ELECTRIFICATION D'INONI FALAISE ET D'ETSOUALI

Le coordonnateur du Projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale (Pdac), Isidore Ondoki, et le directeur général de la société Energie électrique du Congo (E2C), Jean-Bruno Adou Danga, viennent de signer à Brazzaville, un contrat d'une valeur de six cent millions de FCFA pour l'électrification du centre d'appui technique d'Inoni Falaise et de la zone d'Etsouali.

Situés respectivement dans les départements du Pool et des Plateaux, le centre d'Inoni Falaise et la zone agricole d'Etsouali seront alimentés en électricité grâce à la construction des lignes de distribution, aux branchements électriques monophasés et à l'éclairage public.

Selon le responsable suivi-évaluation du Pdac, M. Luce Mabiala, les travaux d'électrification attribués à la société E2C seront réalisés en six mois. Outre les lignes de distribution, les branchements électriques monophasés et l'éclairage public, a-t-il poursuivi, ces travaux porteront aussi sur la construction d'une ligne électrique principale de 52 km, d'une tension nominale de fonctionnement de 35KV, d'un réseau de distribution moyenne tension destiné à alimenter le transformateur 35/0,4KV, d'un réseau de distribution basse tension de 0,4 KV qui recevra les branchements pour la fourniture de l'énergie électrique destinée à l'alimentation des agriculteurs et autres consommateurs.

Parlant de l'étude de faisabilité, il a fait savoir qu'elle a été réalisée par des experts nationaux sur autorisation de la Banque mondiale, conformément à un plan de passation des marchés du Pdac. Ce contrat a été signé en présence des ministres en charge de l'Agriculture et de l'Energie, MM. Paul Valentin Ngobo, et Honoré Sayi. «*L'électrification du centre d'Inoni Falaise sera bénéfique pour l'activité agricole. Nous y avons 1.200 hectares que nous allons bientôt commencer à dessoucher pour préparer la saison de septembre. L'agriculture a non seulement besoin d'eau, mais aussi de l'électricité* », a dit M. Ngobo après la signature dudit contrat.

Poursuivant son propos, il a indiqué qu'« *à Etsouali, nous avons un centre d'exploitation des machines agricoles que nous allons rééquiper en tracteurs. L'électricité permettra donc de réparer sur place les engins. Nous comptons également ouvrir une zone agricole juste à côté pour renforcer le bassin de production* ». De l'avis du ministre de l'agriculture, ce projet d'électrification est réalisé dans le cadre de la composante 2 du Pdac, qui vise à améliorer des infrastructures publiques pour le développement de l'agriculture commerciale.

Gulit Ngou

UN CHAUFFEUR DE BUS OCÉAN DU NORD TABASSÉ PAR DES PASSAGERS EN COLÈRE

Un conducteur d'un bus de la société de transport Océan du Nord parti de Brazzaville à destination de Pointe-Noire, a été bastonné à la gare routière de Nkayi, par des passagers en colère. Ils lui ont reproché l'excès de vitesse, les mauvais dépassements, mais aussi son entêtement, malgré les nombreux rappels à l'ordre des passagers. Ne pouvant continuer de laisser le sort de la soixantaine de voyageurs entre les mains de ce chauffeur indélicat, les clients à bord ont profité de l'escale de Nkayi pour lui administrer une petite correction corporelle. En peu de temps, l'infortuné s'est retrouvé avec une face boursouflée et ensanglantée. L'homme qui n'en voudra qu'à lui-même n'a eu la vie sauve que grâce à l'intervention des agents de la force publique qui ont résolu de le garder. Pour la suite du voyage, les passagers ont exigé un autre chauffeur.

Cet incident survient au lendemain de deux accidents de la circulation des bus Océan du Nord, l'un sur la même nationale 1, dans les environs de Dolisie (département du Niari), l'autre sur la nationale 2, entre la rivière Mambili et Makoua (Département de la Cuvette). Une fois encore, l'excès de vitesse est évoqué comme principale cause des deux accidents qui ont fait des morts et de nombreux blessés, dont certains sont jusque-là dans un état grave.

Dotée d'un impressionnant parc automobile, la société de transport Océan du Nord est le leader des transports terrestres au Congo. Mais, depuis quelques années, elle traverse une zone de turbulence marquée par des accidents et autres avaries qui nécessitent de ses équipages, prudence et respect des normes des transports. C'est à ce prix que cette société pourra, d'une part, recréer la confiance entre elle et sa nombreuse clientèle, de l'autre, se donner les moyens de résister à la rude concurrence avec d'autres transporteurs qui exploitent le réseau national.

Jules Débel

Point de vue

UN ENFANT HANDICAPÉ N'EST PAS UN BON À RIEN

Je suis un congolais vivant avec handicap. Je constate que je ne bénéficie pas de mes droits en tant que citoyen congolais. Au sein de ma famille, je ne suis pas considéré au même pied d'égalité que les autres enfants. Etant enfant, je suis considéré par mes parents comme un enfant de la honte. Je suis éloigné des visiteurs de la famille. C'est à peine qu'on me présente à eux.

Dans la Constitution du 25 octobre 2015 notamment en son article 39, il est bien libellé que « *tout enfant, sans discrimination, a droit de la part de sa famille, de la société et de l'Etat, aux mesures de protection qu'exigent sa condition*». Le constat qui a été fait est que les enfants vivant avec handicap ne connaissent pas l'école. Que dire de ces parents qui privent volontairement leur progéniture de ce droit fondamental, ces parents qui méprisent les bienfaits de l'école sur le développement de l'enfant ? La tentation est grande de les considérer comme des criminels.

Un enfant déficient intellectuel privé de scolarité voit son avenir hypothéqué, jusqu'au point d'être dans l'incapacité d'apprendre un métier. Les parents responsables d'une telle situation pensent-ils au devenir de leur progéniture qu'elle a isolée des autres enfants, une fois qu'ils auront cessé de vivre ? Cet enfant aurait pu apprendre la couture, la soudure et bien d'autres métiers, devenir un ouvrier qualifié et se prendre en charge, si l'occasion de se scolariser lui a été donnée. Il peut être une valeur sur laquelle le pays peut compter.

Le cas des déficients intellectuels qui ont participé aux championnats mondiaux d'athlétisme organisé à Abu Dhabi en 2019, sous le label spécial olympique Congo. Ces enfants dits de la honte ont honoré la République, en remportant quatre médailles dont deux en or et deux en agent. Ces lauréats sont tous passés par le banc de l'école.

L'école n'est pas seulement une voie de salut que pour les déficients intellectuels, mais elle l'est également pour toutes les autres catégories des handicapés. Certains déficients visuels qui ont fréquenté à l'Institut national des aveugles du Congo (INA) en sont sortis diplômés. Quelques –uns ont intégré la Fonction publique, grâce à la magnanimité du président de la République Denis Sassou N'Guesso qui, de 2006 à 2015, a accordé un quota aux personnes handicapées à chaque recrutement. Ont également bénéficié de ce recrutement, déficients auditifs qui sont passés par les bancs de l'Institut national des jeunes sourds. Parmi eux on compte des ouvriers qualifiés. Le cas des membres de la coopérative des sourds menuisiers située à Makélékélé.

Chères mamans. Vous m'avez porté neuf mois durant dans votre sein et risqué votre vie le jour de ma naissance. Pensez à moi qui suis venu au monde grâce à votre volonté. Personne n'a choisi d'être handicapé. Ce sont les circonstances de la vie qui en sont à l'origine. Sachez que nous avons besoin de votre accompagnement et de votre assistance. Maman ! Divorcerez-vous avec papa si un jour il devenait handicapé ?

Chers pères. L'enfant vivant avec handicap qui est sous votre toit est le produit de votre union avec votre épouse. Ne nous faites-pas subir des tortures morales ou physiques car nous ne sommes pas responsables de notre état physique ou mental. On a besoin de votre assistance et de votre amour, comme vous les portez aux autres enfants valides. Enregistrer la naissance d'un enfant handicapé n'est pas le fait de la malédiction ou de la sorcellerie. C'est plutôt faire de l'enfant handicapé un enfant de la honte qui est un acte criminel. Papa ! Divorcerez-vous avec maman si un jour elle devenait handicapée ?

Lorsqu'on parle des droits de l'enfant au Congo, on n'a jamais fait de différence entre l'enfant valide et l'enfant handicapé. L'éducation de qualité prônée par le programme de gouvernement, auparavant projet de société de Denis Sassou N'Guesso, concerne les enfants congolais sans exclusive.

Armand Guy Richard Ndinga Okossa

LA FONDATION SNPC SOUFFLE SES 20 BOUGIES

Cet un instrument de travail de la Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC), portée sur les fonts baptismaux en 2002, est connu du grand public à travers ses œuvres d'intérêt social. Cette année, elle magnifie ses deux décennies pendant lesquelles la Fondation SNPC s'est distinguée par de multiples actions de bienfaisance, nonobstant la décadence du marché pétrolier.

Vue partielle des bâtiments scolaires du village Ntsou

Pour mémoire, à la création de la Fondation SNPC, il lui a été assigné la mission de traduire dans les faits, l'engagement et la responsabilité sociale de la Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC). Cette mission s'est intensifiée en 2018 dans le domaine de la santé et l'éducation, l'accès à l'eau potable et à l'électricité, à l'aide aux personnes vulnérables et aux autres entités d'utilité publique. C'est ainsi qu'elle « *est régulièrement sollicitée par les institutions publiques, les associations socio-médicales ou socio-culturelles ainsi que par les personnes en situation de détresse sociale* ».

En effet, depuis 2002 la fondation SNPC s'investit pleinement dans les actions d'intérêt général tels que la culture, le sport, la réduction de la pauvreté et de l'aide à l'entreprenariat, sur l'ensemble du territoire national. On peut citer entre autres exemples : le don d'un lycée d'enseignement général en 2011 et d'un centre de métiers techniques en 2012 à Ewo, dans la Cuvette Ouest. Dans cette même veine, il y a eu également en 2013 la construction et l'équipement de la maternité mère-enfant dans le Pool, d'un lycée interdépartemental à Djambala dans les Plateaux.

La Fondation SNPC n'a pas été non plus en reste de la municipalisation accélérée. Cette Fondation a marqué de son empreinte le département de la Lékoumou en 2014 avec la construction à Sibiti, d'une école moderne d'agriculture. Un an après, elle a doté la Sangha d'un lycée interdépartemental d'enseignement général bâti et équipé à Ouesso. En 2016 quand s'achève «*le premier cycle de la municipalisation accélérée* », la Fondation SNPC laisse des traces indélébiles à Madingou dans la Bouenza en y construisant un lycée. A côté de ces réalisations concrètes, la Fondation SNPC a également procédé à la réhabilitation et équipement des écoles, hôpitaux et bien d'autres structures, sur l'ensemble du territoire.

Les interventions de la Fondation SNPC étaient multidirectionnelles. En guise d'illustration, il y a deux ans que la Fondation SNPC, offrait des kits scolaires complets aux élèves de l'école primaire et du collège d'enseignement général de Bihoua. Le souvenir de son intervention en 2018 à Owando dans la Cuvette suite au sinistre causé par un orage est encore vivace dans la mémoire collective. On souvient que la Fondation SNPC avait volé au secours des sinistrés.

La délégation conduite par son secrétaire général, Pascal Itoua Oyona avait fait des dons composés des médicaments, des biens vivres et non vivres ainsi que des matériaux de construction.

Répondant à l'élan de solidarité covid-19, la Fondation SNPC avait apporté une contribution en espèce dont le montant n'était pas révélé au grand public ainsi que des vivres et non vivres aux composantes sociales les plus vulnérables pendant la crise sanitaire. Elle a aussi procédé à la distribution du sel et du riz, d'eau minérale et de spaghettis, des boites de conserve et du poisson salé, du sucre et du lait, d'eau de javel, de masques et des thermo-flashes dans les marchés et des écoles. C'est aussi en cette période difficile que la Fondation SNPC a remis aux normes et équipé les centres de santé intégré Marien Ngouabi de Mikalou et de Nkombo Matari à Djiri. Ces infrastructures dotées de plateaux techniques à la dimension de leur statut offrent actuellement des soins de très bonne qualité aux patients. De même, la Fondation SNPC a construit et mis en service, il y a quelques mois, des forages d'eau potable à Ignié, Inoni et bien d'autres localités du Pool en vue d'améliorer les conditions de vie des populations.

L'ultime acte de générosité de la Fondation SNPC en ce début d'année aura été sa forte contribution dans l'électrification du village Ntsou, dans le département des Plateaux. Le chef du village David Mombouli, le secrétaire général adjoint de la COBAC Michel Dzombala, le ministre de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation Jean Luc Mouthou, n'ont pas tari d'éloges au sujet de l'apport hautement salvateur de la Fondation SNPC et sur le directeur général de la SNPC Maixent Raoul Ominga.

Vingt ans après sa création, on peut affirmer sans risque d'être démenti que la Fondation diversifie sans cesse, ses interventions en faveur de la population congolaise, conformément à sa mission de mettre en musique l'engagement social de la SNPC. C'est de cette manière que la SNPC accompagne et soutient les efforts du président Denis Sassou N'Guesso dans l'amélioration du mieux être au Congo.

L'accroissement des sollicitations ces quatre dernières années, illustre la confiance dont la Fondation SNPC jouit auprès de la communauté nationale. Pour cette troisième décennie qui commence, les responsables rassurent que la Fondation SNPC «*poursuivra, à l'aune de ses moyens et à son rythme, la longue marche*», programme de société du Chef de l'Etat.

Marlène Samba

BRAZZAVILLE à destination de	ADULTES	ENFANTS	BRAZZAVILLE à destination de	ADULTES	ENFANTS
NGO	6.000	5.000	MAKOUA	15.000	12.000
GAMBOMA	8.000	6.000	MAMBILI	17.000	15.000
INKOUELE	8.000	6.000	KETA	18.000	17.000
OLLOMBO	9.000	7.000	OUESSO	20.000	15.000
OYO	10.000	8.000	SEMBE	23.000	20.000
OBOUYA	11.000	9.000	SOUANKE	25.000	23.000
OWANDO	12.000	10.000	CABOSSE	27.000	25.000
			NTAM CONGO	30.000	25.000

Lékana

LA RIPOSTE DE MÉLY FLORENT TSIBA CONTRE L'OISIVETÉ DES JEUNES

Les vocations agricoles en milieu juvénile de Lékana vont se développer un peu plus, grâce à la touche de Mély Florent Tsiba. A travers l'association Sara-culture-Mély, ce jeune répond à sa manière, à l'invite du président de la République au développement de l'agriculture au sens large, pour tenir en échec l'insécurité alimentaire, le chômage et l'oisiveté des jeunes.

Mély Florent Tsiba présentant les documents

Le projet pilote de l'association Sara-culture-Mély se veut un véritable antidote à l'oisiveté et au chômage des jeunes de Lékana. Il s'exécute à quelques encablures de Lékana centre, sur la piste Kindobo-Kikouara. Ses membres émerveillés par cette initiative dont les premiers résultats suscitent l'admiration au-delà de la contrée à travers les fruits de la première récolte. C'est un projet bien parti et que ses acteurs sont convaincus qu'il sonnera le glas à leur errance et boostera leur prise en charge à travers les activités agricoles.

Plus que satisfait, le président Mély Florent Tsiba, fils biologique du directeur du cabinet du chef de l'Etat dont il porte les nom et prénom, appelle ses congénères à la reconnaissance et à l'amour du prochain, valeurs étendards de la fraternité et la stabilité pour tout développement. Il leur dit à cet effet : « *je suis ce que je suis grâce à mon père. Et, mon père est ce qu'il est grâce au président de la République* », à qui l'association a décerné une motion de soutien.

Au rassemblement qui a couronné les activités au centre culturel et de loisirs de Lékana, Mély Florent Tsiba a présenté les documents fondamentaux de l'association. Les sociétaires ont par ailleurs suivi un message audio de Florent Tsiba père à l'ensemble des populations du district. Natif de Lékana, l'actuel directeur du cabinet du chef de l'Etat insiste sur l'amour qu'il éprouve pour son bercail, son district d'origine. Un amour que rien ne brisera et, en considération duquel il dépense et s'investit sans compter au profit de tous. Il y mène des actions communautaires à l'instar de la construction des écoles, la réhabilitation du centre de santé intégré de Ngoulonkila ou l'aire de jeu de Lékana, auxquels s'ajoute le don de la parcelle qui abritera le siège du Parti congolais du travail, qu'il construira sous peu.

Dans cet audio, Florent Tsiba regrette les attitudes rétrogrades de certains frères qui passent le clair de leur temps à tenir des propos discourtois envers les leurs et à fermenter la haine contre le président de la République sur les réseaux sociaux et ailleurs. « *Autant proférer ces injures contre moi, et non contre le chef de l'Etat. Je suis disposé à recevoir et à écouter tout le monde* », a-t-on entendu dans cet audio. Il a exhorté les populations de Lékana à barrer la route aux fomenteurs de mensonges. « *Le souhait le plus ardent est que tous, nous devrions laisser un bon héritage à nos enfants* », a-t-il conclu dans cette audio.

Armand Firmin Awéné

Formation

LE PDCE DEPLOIE PLUS DE 2.500 JEUNES DANS DES CENTRES DE FORMATION

Une délégation du Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE), a visité le 17 janvier à Brazzaville, plus de 2.500 jeunes filles et garçons vulnérables placés dans des centres pour une formation gratuite à un métier de leur choix.

Conduite par le conseiller du ministre de l'enseignement professionnel, Hyacinthe Okombi Ehoussy Dangabot, et le coordonnateur du PDCE, Auxence Léonard Okombi, la délégation a effectué cette visite pour s'assurer du bon début de la formation, notamment s'imprégner de la faisabilité des formations. Celles-ci concernent les jeunes vulnérables âgés de 16 à 24 ans, déployés auprès des maîtres artisans des villes de Brazzaville et de Pointe-Noire. Ces jeunes recevront une formation sur la base des référentiels conçus par le PDCE, avec l'appui de l'organisation « Expertise France ».

Les filières de formation sont la couture, la coiffure, la broderie, la pâtisserie, l'arboriculture, l'aviculture, la cuisine, le service de restauration, la transformation des produits carnés-laitiers et halieutiques, ainsi que la transformation des produits végétaux.

A l'occasion de cette visite, Bienvenue Louzolo, une apprentie en arboriculture, a déclaré être très contente de faire enfin des études dans le domaine de ses rêves. «*Je pense que cette formation est une grande porte qui s'ouvre à nous. Donc, nous devons tout donner pour en tirer profit. Merci beaucoup au PDCE* ». Pour sa part, le président de la Coopérative avicole pour le développement des compétences et de l'entrepreneuriat, M. Delaunay Ntsiloulou, ancien bénéficiaire des formations du PDCE qui n'est pas à sa première initiative, a exhorté les apprenants à plus de dynamisme et à tenir compte des propos de Bienvenue Louzolo.

Une équipe de suivi-technico-pédagogique effectuera régulièrement des descentes dans les lieux d'encadrement, afin non seulement d'inspecter ces jeunes, mais aussi les formateurs, puisque ces derniers ont été choisis par le PDCE après l'évaluation de leurs plateaux techniques.

Notons que les bénéficiaires de ces formations qui durent de six à neuf mois, ont été choisis sur la base d'un processus de transparence impartiale, en fonction des critères de vulnérabilité et des motivations exprimées pendant leur enrôlement.

Gulit Ngou

Enterrements à Brazzaville

VERS LA REHABILITATION DU CIMETIERE DE « MONT BARNIER »

Le maire de la ville de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba a effectué, il y a quelques jours une descente au cimetière « Mont Barnier », situé dans l'arrondissement 7 Mfilou, pour s'enquérir de la possibilité de le réaménager, afin qu'il serve de nouveau aux enterrements.

Au terme de cette visite, il a promis de tout mettre en œuvre pour essayer, dans la mesure du possible, de trouver une solution à la question de saturation des sites publics réservés aux inhumations. *«Le problème se pose au niveau des cimetières publics à Brazzaville. En dehors du cimetière de Mahitoukou, nous n'avons pas un autre cimetière public, et il se pose souvent des problèmes d'enterrements* », a-t-il dit.

Dans la partie nord, a-t-il fait remarquer, tous les cimetières sont hors de la ville. Ainsi, il a souligné la nécessité de relancer le cimetière de «Mont Barnier » qui date des années 1980 et qui se trouve pratiquement abandonné.

Le maire de la ville de Brazzaville sur le terrain

« *Les tombes sont abandonnées et l'espace est grand. On constate qu'on a à peu près 220.000 m2 de site, sur lesquels il n'y a que 49.000 qui ont été utilisés pour les tombes. Nous voyons bien que c'est la voie d'accès qui pose problème. Il est question de la remettre en bon état pour procéder aux enterrements, avant que le cimetière de Matari que nous sommes en train d'aménager soit fonctionnel* », a conclu M. Bantsimba. Le maire de Brazzaville a effectué cette descente en compagnie de son staff et de l'administrateur maire de Mfilou, Mme Sylvia Makosso Ngakabi.

G.N.

Cinéma

TABLE RONDE POUR LA RELANCE DU 7ème ART

L'actrice et productrice congolaise de cinéma et manager de « Cultures.cg », Liesbeth Mabiala, a exhorté récemment à Brazzaville, les autorités à repenser et à relancer le cinéma congolais à l'ère du Covid-19, afin de mieux vendre la culture du pays sur la scène internationale.

Elle a fait cette exhortation lors de la table ronde organisée par le promoteur de l'émission « Studio 210 », M. Diazz Dia-Nkundila, prélude à la 5è édition du trophée panafricain de l'excellence 2021 à l'Institut français du Congo (Ifc). Le but de cette activité était de permettre aux acteurs culturels de discuter et de trouver des approches de solutions pour « le déconfinement de la culture au Congo ». Elle a été placée sous le thème général « Survie de la culture à l'ère du Covid-19 », avec plusieurs sous-thèmes comme « Le cinéma congolais : alternative contre la Covid-19 et le manque de salles de cinéma ».

« *Il faut relancer le cinéma congolais. Cette relance ne peut se faire dès lors que les salles de spectacle existantes sont fermées. Jusqu'à présent, le secteur culturel n'est pas encore déconfiné. En effet, il faut que le cinéaste vive de son cinéma. De quoi va-t-il vivre, s'il doit attendre la réouverture des salles ?* », s'est-elle plainte. Pour Liesbeth Mabiala, le cinéma vend la culture et l'image d'une nation, d'où il serait nécessaire de procéder à la relance du secteur du cinéma. « *A travers le cinéma, le Congo peut mettre en valeur sa culture* », a rappelé cette actrice et productrice congolaise de cinéma.

Liesbeth Mabiala a par ailleurs appelé les cinéastes congolais à faire du cinéma une passion pour entrer dans le cinéma show business, afin de convaincre la scène internationale. « *Pour cela, il faut que le public congolais nous accompagne, car seuls, nous ne pourrons rien faire* », a ajouté la productrice.

Dans son intervention, M. Diazz Dia-Nkundila a toutefois fait remarquer que l'avenir de la culture et du monde réside maintenant dans le numérique et l'internet. Ainsi, il fait savoir qu'à l'ère de la Covid19, sans le numérique, l'artiste ne pourra pas vivre de son art. Il a exhorté les Congolais à croire à leur culture et à œuvrer à sa valorisation.

A ce sujet, les participants à cette table ronde ont été largement édifiés par le conseiller au numérique du Premier ministre, Luc Missidimbazi, à travers sa communication qui a porté sur « *Comment le numérique réinvente la culture* ». « Industrie musicale et Covid-19 : Astuces, faiblesses et réussite », et « *Survie de la culture : apport du numérique* », sont deux autres sous thèmes présentés à cette occasion par Patrick Mayama et Ewin Gomo, respectivement directeur général du Scarla Record et chef de projet digital.

Gulit Ngou

LE RÉVÉREND JUSTE ALAIN GONARD, NOUVEAU PRÉSIDENT DU CONSEIL ŒCUMÉNIQUE

Le jeudi 20 janvier 2022, l'Archevêque de Brazzaville, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou qui assurait la présidence du Conseil Œcuménique des Eglises Chrétiennes du Congo a transmis le témoin au Révérend Alain Juste Gonard Bakoua.

Ce rite de passation qui s'est déroulé au Poste de l'Armée du Salut au Plateau des 15 ans, a obéi au statut régissant cette institution dont le mandat tournant est de deux ans. Nos plus amples informations dans le prochain numéro.❐

HUMEUR

LA «GÉNÉROSITÉ» EST DE RETOUR DANS NOS VILLAGES

Depuis quelques semaines, la «générosité» est de retour dans nos villages est dans nos quartiers. La course aux suffrages et lancée. Les potentiels candidats aux élections rivalisent d'ardeur, alors qu'ils n'ont encore été investis par leurs états-majors politiques respectifs. Tous, ils ont repris du service après plusieurs années de rupture totale avec leurs circonscriptions électorales. L'ambition a éclipsé tous les obstacles qui, hier pouvaient les empêcher de repartir au village, pour rencontrer leurs électeurs. A un rythme soutenu, ces ''bienfaiteurs'' arrivent sans discontinuer, les uns après les autres, dans nos villages, hameaux et campements. Ils n'y arrivent pas les mains vides. Non. Au contraire, leurs luxueux véhicules 4X4 ou hors-bords sont surchargés de cartons de poissons de mer, cuisses de poulets, abats de bœufs ou de moutons, poulets de chair… Le tout accompagné de sacs de riz ou de sel, de bidons d'huile et autres présents précieux.

Quant aux nouveaux venus, ceux-là qui s'érigent en sauveurs, ils ne ratent plus la moindre occasion pour marquer leur présence aux côtés des populations. Dès lors, tous les évènements sont devenus de véritables tribunes politiques, y compris les veillées funèbres. Ainsi, ces ''philanthropes'' occasionnels n'émettent aucune réserve d'aller partout où il y a des rassemblements, peu importe le degré d'enclavement des contrées concernées. Les plus ambitieux se permettent de poser les premières pierres des édifices publics à construire s'ils sont élus : écoles, dispensaires, salles culturelles… D'autres se préoccupent de renouveler les toitures des maisons d'habitation des chefs de village et notables. Plus nombreux sont ceux qui rendent des visites assorties de cadeaux aux veuves, aux familles nombreuses, aux malades et aux églises. Parfois, ils organisent des repas improvisés dans les communautés et certaines catégories sociales. Semant à tout vent les petites coupures des billets de banque (500 F, 1000 F, 2000 F), ils promettent ciel et terre à ceux qui leur tendent la main, pour une ordonnance ou un titre de transport.

Les jeunes qui constituent la gent la plus nombreuse parmi les électeurs, se voient offrir gracieusement des équipements des sports (ballons, maillots, bottines…). Des championnats et autres coupes dédiés au donateur ou à son association, sont organisés. Et puis, et puis…

Mais, personne n'est dupe, ni les heureux bénéficiaires, ni même les observateurs.

En réalité, il ne s'agit là que d'une générosité de façade mise en œuvre par de prétendus ''philanthropes'' dont les intentions sont cousues avec du fil blanc. Ils savent mieux que quiconque ce qu'ils veulent en échange de ces libéralités saisonnières et de cette simplicité de circonstance. Comme chacun peut le réaliser, les élections législatives et locales qui pointent à l'horizon, constituent la seule raison de l'altruisme qui anime et mobilise les fils du terroir, y compris les plus avaricieux.

Partout, ce sont les mêmes artifices, les mêmes appâts politiques, pour séduire.

Pour leur part, les électeurs se gargarisent et savent mesurer leur place dans les différents scrutins. Dès lors, ils ne manquent pas de monter les enchères et de pratiquer le double jeu, pour gagner plus. Surtout, ils sont bien conscients que c'est seulement pendant la période des campagnes électorales, qu'ils peuvent gagner quelque chose des différents candidats. Ainsi, ils ne cessent de vanter le poids électoral de leur association ou communauté : « *je coordonne plusieurs églises et associations qui, à elles seules comptent plus de 2 000 électeurs ; c'est grâce à moi que l'actuel député était élu en 2016, mais il nous a déçus* », entend-on souvent dire. Pour espérer rallier les 2 000 suffrages imaginaires, les potentiels candidats reviennent à Brazzaville, chacun avec de lourdes commandes à satisfaire à tous prix : achat d'instruments de musique, des tôles, tonnes de ciment, uniformes… Les candidats qui n'ont pas d'autres choix que faire la volonté des électeurs de plus en plus exigeants, prennent ce genre d'engagements dans plusieurs villages à la fois. A l'approche des différents scrutin, ils ont besoin de marquer l'électorat et d'occuper le terrain, dans l'espoir de rassembler le maximum de suffrages en juillet.

Entre les potentiels candidats à la recherche des suffrages et les électeurs, dépositaires desdits suffrages, le jeu du chat et de la souri a bien commencé.

Jules Debal

Education

UNE ÉCOLE DE FORMATION D'OPTICIENS FONCTIONNELLE À BRAZZAVILLE

Cette école qui fait ses premiers pas au Congo et en Afrique centrale est contiguë au lycée technique industriel et commercial 1er mai à Brazzaville. L'école congolaise d'optique (ECO), démarre avec une trentaine d'étudiants qui ont été déclarés admis au concours d'entrée, organisé et corrigé par des examinateurs français. Ces étudiants apprennent les métiers d'optique dont la fabrication de lunettes. On croit savoir que les coûts des lunettes devront baisser quand ces jeunes seront dans la production.

Le ministre Ghislain Thierry Maguessa Ebome visitant l'Ecole congolaise d'optique

Ouverte en octobre dernier, à la faveur de la rentrée scolaire 2021-2022, l'Ecole congolaise d'optique suscite déjà l'attention des officiels, des curieux et autres citoyens. « *Les enseignements sont axés sur la vie au magasin, le montage des lunettes, les consultations ophtalmologiques, le fonctionnement du métier d'opticien et bien d'autres* », selon Léa Dan, une enseignante.

Le ministre de l'enseignement technique et professionnel Gislain Thierry Maguessa Ebomé est émerveillé par cette école quand il y a mis pieds. « *Il était temps de venir constater que nous avons suffisamment avancé. Cette école, la première du genre au Congo et dans la sous-région, intègre la nécessité de la réforme et du développement de l'enseignement technique et professionnel* ».

Le ministre Ghislain Thierry Maguessa Ebomé qui a par ailleurs jaugé la réalité sur le site, question d'envisager avec optimisme l'avenir de cette école de formation, a tiré toutes les leçons qui s'imposent, pour donner à l'école la vraie vocation qu'elle doit avoir. La tâche du ministre consistera en «*la préparation des jeunes qui doivent savoir que dans la construction de leurs ambitions professionnelles et de leur vocation, ils ont la possibilité de devenir opticiens* ». A ce stade, il lui a été expliqué la complexité des cours théoriques pour le métier d'opticien, basés essentiellement sur les mathématiques et la physique. Régis Ibouanga, un des apprenants de la promotion pilote se dit déjà de plain pied dans le métier. « *Nous ne sommes pas venus seulement pour apprendre mais aussi pour aider demain toute la population congolaise parce que nous serons repartis dans les quatre-vingt-dix districts du pays* », dit-il.

Il a par la même occasion, réalisé que la formation des opticiens se déroule normalement, puisque depuis l'ouverture de cette école, le ministre Ghislain Thierry Maguessa Ebomé ne l'a pas encore visitée. Au plan pédagogique, cette école formera quatre-vingt-dix opticiens, à raison de trente par promotion pour une durée de trois ans. Elle est sanctionnée par un diplôme de Brevet de technicien supérieur (BTS) qui permettra à la République de disposer d'au moins, un opticien par district, pour une meilleure prise en charge et un bon suivi des malades. L'autre effet attendu sera l'ouverture des maisons de vente des lunettes par les apprenants qui en sortiront.

Cette école est le fruit d'une coopération entre le gouvernement congolais et les Mutualistes sans frontière, une organisation non gouvernementale de droit français.

Marlène Samba

Tarifs des insertions

1 page entière en couleurs
200.000 Fcfa

1/2 page entière en couleurs
100.000 Fcfa

1 page entière noir et blanc
150.000 Fcfa

1/2 page entière en noir et blanc
75.000 Fcfa

¼ page entière en noir et blanc
50.000 Fcfa

LE CSLC GAGNE EN VOLUME ET EN DURÉE

Le Conseil Supérieur de la liberté de communication (CSLC) aura désormais plus de 11 membres et leur mandat passe de trois à cinq ans renouvelable une fois. Cet élargissement des membres et de la durée des mandats a été décidé pour tenir compte de l'évolution de l'environnement politique et des médias édictée par la Constitution du 25 octobre 2015. Le projet de loi y relatif a été approuvé par le Conseil des ministres qui s'est tenu le 17 janvier 2022.

Ces innovations sont contenues dans le projet de loi organique modifiant et complétant la loi organique n°4-2003 du 18 janvier 2003, déterminant les missions, l'organisation, la composition et le fonctionnement du CSLC. Elles épousent les prescriptions contenues dans la constitution du 25 octobre 2015. On se souvient que cette Constitution a introduit outre la fonction de premier ministre, les Conseils consultatifs permanents. Ces institutions constitutionnelles devront désormais désigner des membres au sein du CSLC.

Les Conseils consultatifs créés à la faveur de l'avènement de la Constitution du 25 octobre 2015 sont ainsi dénommés : le Conseil consultatif des sages et des notabilités traditionnelles ; le Conseil consultatif des femmes ; le Conseil consultatif de la jeunesse ; le Conseil consultatif des ONG et de la société civile. Les premières institutions qui désignaient les membres du CSLC continueront à assumer cette tâche comme par le passé.

L'initiateur du texte Thierry Lezin Moungalla, ministre de la communication et des médias, porte-parole du gouvernement justifie cette évolution par « *l'usage croissant des nouvelles technologies dans le secteur de l'information et de l'audiovisuel, l'arrivée de la télévision numérique terrestre, la diffusion audiovisuelle par satellite et par la fibre optique».* Le Conseil supérieur de la liberté de communication qui était au départ composé de 11 membres aura dorénavant 15 membres en prenant en compte ceux qui seront désignés par les quatre Conseils consultatifs.

Avec la désignation des membres du CSLC par ces institutions consultatives, cet organe de régulation couvre ainsi tous les secteurs professionnels du droit. A en croire le ministre de la communication et des médias, l'élargissement et la complexité croissante de leurs missions sont à l'origine du passage du mandat des hauts Conseillers de trois à cinq ans, renouvelable une fois.

Philippe Mvouo, président du Cslc

Il s'agit de la présidence de la République, du Sénat, de l'Assemblée nationale, la Cour suprême ainsi que le ministère de la communication et des médias.

Le projet de la nouvelle loi organique a introduit également des changements dans le mode de nomination. En guise d'illustration, il est désormais fait obligation à la Cour suprême de désigner un membre issu des de la société. Il n'y aura plus que les journalistes qui vont statuer sur les affaires, mais on aura aussi le point de vue des juristes et des défenseurs des droits de l'homme. Leurs expériences et compétences constitueront un apport précieux dans l'animation de cet organe de régulation.

A.M

JUSTE DÉSIRÉ MONDÉLÉ MET SUR LE MARCHÉ DU LIVRE SON DEUXIÈME ESSAI

A sa présentation, suivie des dédicaces le 14 janvier 2022, cet essai qui a été publié sous le titre : « Evolution et mutations de l'Etat en République du Congo » a pulvérisé le records des ventes. Vendu à 22.500 FCFA, cet essai de Juste Désiré Mondélé est acheté comme des petits pains à la FNAC, dans d'autres librairies de Brazzaville et de Pointe-Noire.

Ce nouvel essai de Juste Désiré Mondélé compte 327 pages. Il est préfacé par le professeur Placide Moudoudou et met en lumière l'odyssée politique et économique du Congo, de l'ère précoloniale à nos jours. Une histoire en trois séquences à savoir, « *structure de la société congolaise précoloniale, l'économie suivant les évolutions idéologiques, organisation administrative et gouvernance électorale* ». Ces parties sont elles-mêmes subdivisées en six chapitres qui donnent toute la compréhension de la succession des régimes politiques et des systèmes économiques corolaires.

De l'intervention du préfacier Placide Moudoudou en passant par la synthèse de l'auteur Juste Désiré Mondélé et le résumé de chacune des parties du livre fait par les professeurs Joseph Itoua, Louis Bakabadio, Charles Etienne Boukaka et par la critique du professeur Kadima Nzuji, on comprend aisément

la structuration de la société congolaise précoloniale. Elle se caractérisait par les royaumes et chefferies. Juste Désiré Mondélé confirme ainsi le travail de nombreux anthropologues qui établissent que les chefferies et les royaumes sont des formes d'organisations sociales qui ont existé avant la naissance de la République. Au plan purement historique, « *il eut le premier contact du Congo avec l'Europe, à travers la colonisation portugaise au XVe siècle, mais surtout celle de la France aux XIXe et XXe siècles* ». Ce contact aboutira à la formation du Congo moderne portée en 1958, par la naissance de la République du Congo en 1958 et la proclamation de son indépendance deux ans après.

L'ouvrage établit un lien de dépendance entre le système économique et le régime politique que le professeur Louis Bakabadio qualifie de « *tyrannie de statut sur l'économie et sur l'Etat* ». Cette partie met en exergue le copier-coller idéologique, une sorte de mimétisme idéologique. « *Sans vouloir revenir sur toute l'histoire du livre, j'estime*

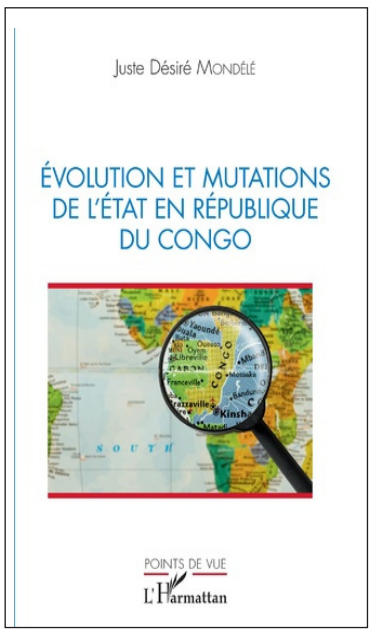

qu'il nous faut une espèce de culture, de connaissance et de réflexion nationale en vue de construire une idéologie qui soit propre à notre économie. Nous ne pouvons pas, sous prétexte de répondre aux standards internationaux, nous priver de bâtir notre monde », relève le professeur Louis Bakabadio dans son analyse.

L'organisation administrative et la gouvernance électorale part de l'époque du retour à la démocratie pluraliste, après la parenthèse d'un quart de siècle d'une démocratie dite populaire. «*Elle est la conséquence de la conférence nationale souveraine de 1991, dominée par le désir partagé d'une organisation administrative et territoriale incluant un arsenal juridique standard et la prise de pouvoir au niveau local et national* ». C'est l'époque de la recherche minutieuse de l'auteur de rassembler et de restituer toutes les dispositions légales et réglementaires concernant l'organisation administrative et territoriale au Congo, reconnait le professeur Charles Etienne Boukaka.

Etudiant et témoin acteur politique et économique, Juste Désiré Mondélé est diplômé en sciences politiques. Il et titulaire d'un DESS de gestion à l'UPEC de Paris. Homme politique et économiste, il est conseiller spécial du président de la République en charge des questions politiques, expert à la commission économique des Nations unies pour l'Afrique centrale et ancien élu municipal de la ville de Brazzaville. Expliquant la démarche suivie pour atteindre l'objectif qu'il s'est donné en engageant cette œuvre, le député et grand officier dans l'ordre du mérite congolais déclare que «*cet ouvrage est le fruit d'un travail triennal qui m'a permis d'utiliser une méthode historiographique, épistémologique et anthropologique pour essayer de rassembler des éléments constitutifs à notre Etat, creuset de notre citoyenneté et ciment de notre unité nationale. Nous avons une belle histoire et l'ouvrage que nous venons de publier contribuera à la faire connaitre* ».

Ernest Otsouanga

PARADOXES PARADOXES PARADOXES PARADOXES PARADOXES

◆Les péripéties d'une défaite

Dans une localité de l'intérieur du pays, une équipe de football prépare un match devant se jouer un dimanche. Vendredi, les joueurs répartis en équipe A et B s'affrontent pour leur dernier match de préparation. Durant la rencontre, l'entraineur en survêtement crie de temps en temps pour réveiller certains réflexes endormis.

Le samedi matin, le coach convie les athlètes à une messe qui se termine par une communication du prêtre aux joueurs. Ce dernier leur recommande d'avoir la foi en Dieu, le respect pour l'adversaire et le public, ainsi que l'amour pour leur équipe. Ce sont des armes essentielles pour gagner, insiste l'homme en soutane. Le soir, le président du club fait venir à son domicile un féticheur. Celui-ci attend minuit pour réunir les joueurs autour d'une statuette placée sur un ballon de football. Ses incantations durent deux heures. Il promet à l'équipe une victoire sans appel de 5 buts à zéro. Les joueurs qui n'ont eu que quatre heures de sommeil avant le match du dimanche ont, contre toute attente, été battus par 3 buts à zéro. Pour avoir cru à la fois en Dieu et au féticheur, pouvaient-ils s'attendre à mieux ? Et pourtant les saintes écritures enseignent que personne ne peut servir deux maîtres.

◆Tel un clown de cirque

Un client qui s'est enivré d'alcool se rend dans un pressing à Nkombo pour retirer ses vêtements. Il est reçu par une jeune employée qui lui remet ses habits bien emballés. Brusquement, l'apôtre de Bacchus dans un sourire jaune se déshabille devant les autres clients et se retrouve en short. Il retire un pantalon jean de son emballage et s'efforce de le porter en titubant, s'appuyant tantôt contre le comptoir, tantôt sur l'épaule d'un acolyte qui l'accompagnait.

Dans son air idiot, il apparait comme un clown de cirque dans un numéro d'équilibre. Les autres clients se sont demandés pourquoi le monsieur s'est-il empressé de se changer au pressing au lieu d'aller le faire chez lui. Cette manière d'agir a été, sans nul doute, dictée par les vapeurs éthyliques.

◆Cette parcelle n'est pas à vendre

Cette phrase est affichée sur les murs de certaines parcelles à Brazzaville pour dissuader d'éventuels acheteurs. C'est souvent après un décès dans la famille que des enfants ou des proches du disparu mettent dehors tous ceux qui vivent dans la parcelle du défunt. Mettant en exécution un plan A conçu du vivant de la personne décédée, ils commencent par griffonner des écrits dissuasifs sur le mur de la concession : « *cette parcelle n'est pas à vendre* ».

En réalité, ces écrits menaçant ne sont qu'un leurre. Quelques mois plus tard, le plan B s'applique, c'est-à-dire, la vente graduelle du terrain par les prédateurs qui n'attendaient que la disparition de leur parent pour s'approprier ses biens.

Généralement, des enfants bien élevés et qui ont réussi dans la vie, vénèrent la mémoire de leur père en sauvegardant ses biens. D'autres en font même une utilisation rationnelle pour subvenir aux besoins de la famille. Par contre, ceux qui ont fait l'école buissonnière et qui passaient pour des frondeurs aux yeux de leur papa excellent dans le bradage de ce qu'il a obtenu à la sueur de son front.

◆Des élèves qui font le mur

Dans les collèges et lycées de l'enseignement public, les surveillants savent que les élèves qui arrivent en retard cherchent toujours à se retrouver clandestinement dans l'enceinte des établissements pour ne pas être punis. C'est ainsi que certains élèves font le mur pour accéder dans la cour de leur établissement dans l'espoir de se retrouver dans la salle de classe. Au lycée Emery Patrice Lumumba, par exemple, nous avons observé des élèves en retard faire le mur pour ne pas être vus par les surveillants. Ils ont choisi le mur situé après le croisement de la rue Itoumbi et l'avenue de la paix sur la voie qui conduit vers l'aéroport Maya-Maya pour accéder à l'établissement. Comme des soldats en formation ces élèves en uniforme scolaire ont promptement escaladé le mur à tour de rôle. A les voir enjamber un à un cet obstacle, on a l'impression qu'ils se sont bien entraînés pour un exercice qui nécessite des aptitudes physiques. C'est peut-être la volonté de ne pas manquer les cours qui les motive. Espérant que ces élèves seront aussi aptes à affronter les épreuves des différentes évaluations et des examens d'Etat. ❐

Enseignement public

L'OFFRE DES STRUCTURES D'ACCUEIL ÉLARGIE À POINTE-NOIRE

Le lycée de Vindoulou inauguré le 13 janvier 2022 dans la capitale économique par le chef du gouvernement Anatole Collinet Makosso est le 74ème établissement du secondaire deuxième degré du Congo. Les commodités optimales d'apprentissage et de transfert de connaissances qu'il offre en font le deuxième du pays, après le lycée de la Révolution de Brazzaville. Son ouverture couplée à la remise du nouveau bâtiment de l'école primaire de Loandjili faubourg, désengorge quelques-uns des établissements scolaires les plus pléthoriques de Pointe-Noire.

L'imposant lycée de Vindoulou

La construction du lycée de Vindoulou avait été lancée le 16 septembre 2017, par feu le premier ministre Clément Mouamba qui était assisté de Anatole Collinet Makosso alors ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation. C'est le premier ministre, Anatole Collinet Makosso qui a coupé le ruban symbolique. Ce bijou comprend « *quarante-huit salles de classe, une salle de conférences, un laboratoire, un amphithéâtre, une bibliothèque et un internat d'une capacité d'au moins deux cents élèves à l'internat* ».

C'est un lycée hybride, en ce sens qu'en dehors de son statut d'interdépartemental, il recevra aussi des apprenants ordinaires de Pointe-Noire. « *Il recevra les élèves de plusieurs départements du pays pour répondre à une forte sollicitation de la communauté éducative qui souhaitait que soit sorti de terre un lycée moderne dans la ville océane*». Sous peu, impatients d'avoir des structures éducatives modernes à l'image du lycée de Mbounda dans le Niari, du lycée scientifique de Massengo et du complexe Révolution-Gampo-Olilou de Brazzaville ou du lycée d'excellence d'Oyo, ou des lycées interdépartementaux de Ouesso, Madingou et Djambala, les habitants de Pointe-Noire en général savourent le rapprochement écoles-populations et le désengorgement progressif des lycées fonctionnels.

En effet, l'un des quartiers périphériques les plus peuplés de la capitale économique du Congo, Vindoulou était insuffisamment pourvu en infrastructures scolaires. A l'approche de chaque rentrée scolaire, les 221 000 âmes qui peuplent ce quartier s'arrachaient les cheveux pour trouver un établissement public où les enfants devaient recevoir une éducation scolaire de qualité. Pour permettre à l'Etat de construire des structures abritant des services sociaux de base qui accompagnent et améliorent le cadre de vie dans une agglomération en pleine urbanisation, la famille Vindoulou, propriétaire des terres situées à la frontière entre le Kouilou et Pointe-Noire, sur la nationale N°1, avait réservé des parcelles de terrains dont deux attribuées par la mairie de Pointe-Noire au ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation. Il y a eu 21 000 mètres carrés pour le lycée et 2 100 mètres carrés pour le collège.

Le Premier ministre coupant le ruban symbolique

En effet, rappelle le ministre de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, «*Pointe-Noire s'est engagée dans une extension spatiale rapide qui a donné naissance à plusieurs quartiers périphériques. Les 2/3 des équipements scolaires sont localisés dans le noyau central de la ville. Ce qui pose le problème de leur accessibilité en raison de leur éloignement des nouveaux quartiers périphériques* ». Jean Luc Mouthou explique que la genèse de cette infrastructure émane « *de la volonté du président de la République de moderniser l'école congolaise et de doter la jeunesse des infrastructures modernes, de promouvoir une formation élitiste à travers les lycées d'excellence de deuxième zone appelés lycées interdépartementaux dont un dans la Sangha, un dans la Bouenza, un dans les Plateaux et dans la Lékoumou. Pointe-Noire et le Kouilou étaient parmi les départements qui n'en avaient pas encore* ».

Son ouverture est une preuve que l'année 2022 a très bien commencé pour la communauté éducative, mais le ministre invite les élèves au patriotisme, au civisme et à la probité morale afin de préserver le joyau qui tord le cou aux inquiétudes soulevées par la déclaration de Boali, sanctionnant le conclave de Diosso en 2014. C'est aussi une preuve de la volonté du président de moderniser l'ensemble du système éducatif en construisant un grand lycée à Pointe-Noire qui a aussi la fonction de lycée interdépartemental. Au lancement des travaux, Anatole Collinet Makoso laissait déjà entendre que ce complexe « *sera tellement grand qu'il n'aura pas seulement la fonction interdépartementale. Il s'ouvrira donc aux autres élèves de Pointe-Noire, une ville à population scolaire très élevée. Il sera l'un des grands lycées de Pointe-Noire et devra accueillir tous les élèves y compris ceux qui seront orientés au lycée interdépartemental* ».

Henriet Mouandinga

Assemblée générale extraordinaire de l'Unifac

JEAN GUY BLAISE MAYOLAS A PRÉSIDÉ L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DE L'UNIFAC

C'est en présence de Patrice Motsepe, président de la CAF, Seidou Mbombo-Moya, vice-président, et Veron Mossengo-Omba, secrétaire général CAF, que l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale (Unifac) que dirige désormais le Congolais Jean Guy Blaise Mayolas a tenu son assemblée générale extraordinaire le mardi 11 janvier dernier à l'hôtel Sawa à Douala (Cameroun).

Dans son mot de bienvenue le tout frais président de la fédération camerounaise de football, Samuel Eto'o fils, a trouvé les mots justes pour peindre la léthargie qui caractérise l'Afrique centrale. Car, effectivement, ce sont les animateurs qui portent en eux les germes de la destruction du sport. Car, voyez-vous, c'est à cause de cette léthargie que l'Angola avait dû quitter la zone 4 du conseil supérieur de sport en Afrique (CSSA) dans les années 80. Les jeux d'Afrique centrale n'ont connu que trois éditions notamment en 1976 à Libreville, 1981 en Angola et 1987 à Brazzaville avant de disparaître pour toujours. Au football, le tournoi de l'Udeac, lui aussi, n'a pas eu longue vie tout comme celui de la Cemac qui a succédé. Les autres compétitions, quant à elles, ne se tiennent que de manière épisodique, généralement sur coup de tête. C'est ainsi que pour Samuel Eto'o fils l'Unifac reste à jamais un projet inachevé, un rêve inacompli compte tenu de son incapacité à répondre aux attentes.

Car elle a du mal à fonctionner comme organisation qui permette aux footballeurs de la sous-région de s'épanouir harmonieusement. D'où la responsabilité qui incombe aux assises de Douala de créer un univers dynamique qui prenne ses distances avec les dysfonctionnements du passé. C'est après les mots de circonstance de Samuel Eto'o fils, Jean Guy Blaise Mayolas et Patrice Motsepe que les participants sont entrés dans le vif du sujet en examinant les points inscrits à l'ordre du jour. Concernant le siège, il a été donné à la fédération gabonaise de football un délai raisonnable pour s'accorder avec le gouvernement en vue d'apporter un amendement à l'accord de siège de l'Unifac, c'est-à-dire pour tenir en compte les

Jean Guy Blaise Mayolas

dispositions règlementaires instruites par la Confédération africaine de football (C.A.F). De même, chaque pays membre va présenter au secrétariat général de la CAF les difficultés qu'il rencontre pour le développement du football et proposer un plan de collaboration avec la CAF pour la réussite de ses activités.

Les participants ont également eu à discuter sur les compétitions au programme de l'an 2022. Mais, surtout, il y a eu des débats et échanges profonds avec le président de la Confédération Africaine de Football, Patrice Motsepe.

On espère que l'assemblée générale extraordinaire de Douala va pouvoir redynamiser effectivement la vie du football en Afrique centrale où seuls le Cameroun, la République Démocratique du Congo et le Congo-Brazzaville ont, à ce jour, inscrit leur nom au palmarès de la coupe d'Afrique des nations et à celui des compétitions africaines inter-clubs. Malheureusement dans le présent rendez-vous camerounais, il n'y a que trois pays d'Afrique centrale à savoir le Gabon, la Guinée Equatoriale et le Cameroun. A titre de comparaison, l'Afrique de l'Ouest y est représentée par onze pays en l'occurrence le Burkina Faso, le Cap vert, la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Nigeria, le Mali, le Sénégal et la Sierra Leone. C'est dire que la plus prestigieuse compétition continentale tend à devenir une « propriété » de l'Afrique de l'Ouest. Car avec autant de représentants cette sous-région dispose des meilleures chances de l'emporter. On en n'est pas encore là mais c'est la preuve comme quoi le travail abattu en zone CEDEAO commence à porter ses fruits. Ainsi, il n'est pas nécessaire de disposer d'une baguette magique pour cueillir des lauriers. L'essentiel est de travailler.

Merlin Ebalé

33ème CAN de Football

LES MATCHS COUPE-GORGE ONT COMMENCÉ HIER SOIR

On s'attendait à tout sauf à voir l'Algérie, tenante du titre, être renvoyée à la maison plus tôt que prévu. Même si deux autres anciens champions, le Ghana et le Soudan, accompagnent les Fennecs, il s'agit là d'une vraie catastrophe. Cinq autres nations, à savoir l'Ethiopie, la Mauritanie, la Guinée-Bissau, la Sierra-Leone et le Zimbabwé, elles aussi, quittent prématurément la grande fête panafricaine de football.

Au total 68 buts marqués en 36 matchs soit une moyenne de 1,88 but par match. On peut dire qu'à part Cameroun-Ethiopie (4-1), Nigeria-Soudant (3-1) et Côte d'Ivoire-Algérie (3-1), les rencontres ont été dans l'ensemble équilibrées. C'est dire qu'à ce niveau il n'y a plus vraiment de faire-valoir. Les équipes se tiennent désormais très proches les unes des autres. Même la Mauritanie, qui a encaissé sept buts pour n'en marquer aucun, n'a pas été ridicule. Il lui a simplement manqué un peu d'expérience, d'audace et de folie. C'est une équipe d'avenir du moment où son fond de jeu est prometteur.

Evidemment, il lui reste encore beaucoup de travail mais, au Cameroun, la Mauritanie a forcément beaucoup appris. Les grandes déceptions s'appellent Algérie, Ghana et le Soudan qui sont trois anciens champions de l'épreuve. Le Soudan, on le sait, est en perte de vitesse depuis des années. On le croyait capable de battre la Guinée-Bissau pour figurer au moins parmi les meilleurs troisièmes mais il n'a pu que résister devant l'Egypte (0-1) après avoir fait naufrage (1-3) face au Nigeria. Le Ghana, il n'y a plus que le nom pour faire peur.

Autrement, il y a longtemps que les Black-Stars étaient entrés dans le rang. Le Ghana est plus que jamais une équipe fantomatique. L'Algérie est arrivée au Cameroun avec un excès d'assurance. Car après plus d'une trentaine de matchs sans défaite, ils se croyaient désormais invincibles. Mais finalement, sur le terrain, ils n'ont marqué qu'un seul but alors que la défense a concédé quatre buts. L'équipe détentrice du trophée quitte la compétition avec un seul point au compteur. Une vraie catastrophe qui fera que les Fennecs redescendent sur terre pour mieux préparer les deux rencontres qui mènent au mondial qatarien.

On retiendra finalement que l'Afrique de l'Ouest est la sous-région la mieux représentée en huitièmes de finale avec le Burkina Faso, le Nigeria, la Guinée, la Gambie, le Sénégal, le Cap vert, la Côte d'Ivoire et le Mali. Donc 8 pays sur onze alors que l'Afrique centrale garde ses trois représentants tandis que l'Afrique du nord perd l'Algérie et la Mauritanie. Le Camerounais Vincent Aboubacar termine meilleur buteur du premier tour avec 5 réalisations.

Les choses sérieuses commencent

C'est déjà depuis hier dimanche qu'on est passé à l'étape des matchs coupe-gorge où le vaincu plie bagages. Hier soir, le programme avait prévu Burkina Faso-Gabon et Nigeria-Tunisie. A l'heure qu'il est, ces deux résultats sont déjà connus. On peut plutôt s'intéresser aux deux de ce soir à savoir Guinée-Gambie à 18h et Cameroun-Comores à 21h. Bien qu'il ne faille pas sous-estimer les Iles Comores, le Cameroun à domicile est déjà à plusieurs années sans connaître la moindre défaite.

En plus, il va bénéficier d'un soutien inconditionnel du public alors que les arbitres pourraient être tentés de « protéger » les recettes. C'est ainsi que la tâche sera extrêmement difficile pour les Comoriens qui pourraient souffrir d'un certain complexe. Difficile cependant de se prononcer à propos de Guinée-Gambie qui est une affaire de l'Afrique de l'Ouest. La Guinée est une habituée du circuit mais la Gambie, sur ce qu'elle a montré jusque-là, est parfaitement capable d'un haut fait de gloire. Alors, méfiance. Demain mardi le programme prévoit Sénégal-Cap vert et Maroc-Malawi tandis que mercredi il y aura Côte d'Ivoire-Egypte et Mali-Guinée Equatoriale. Chaque fois le premier match se joue à 18 h et le second à 21h.

Georges Engouma

Championnat national de football ligue 1

JUSQU'À QUAND LES « FAUVES » DU NIARI TIENDRONT-ILS LE CHOC ?

Le championnat national de football ligue 1 poursuit son petit bonhomme de chemin. Depuis un moment, la bataille pour le leadership semble acharnée et féroce entre les anciens et leurs successeurs. Les « Fauves » du Niari donnent l'impression d'être plus que jamais déterminés à reprendre la place qui était la leur sous l'ère Ayayos Ikounga.

Quand les années passent et se ressemblent, c'est la monotonie qui s'installe alors que l'intérêt et la passion perdent de leur intensité. Tout devient si banal qu'on a du mal à réaliser si l'on progresse ou, au contraire, on fait le sens contraire. On a déjà vécu cette logique avec des « Fauves » de Remy Ayayos Ikounga écrasant toute rivalité. On est retombé dans le même refrain avec l'As Otohô sur un nuage sans véritable rival. C'est, peut-être, pour cela que le football congolais a du mal à se situer à l'échelle de valeurs au plan international. Il reste que l'entame de la saison en cours est plutôt prometteuse car ce n'est pas l'As Otohô seule qui est en train d'écraser l'adversité. Il y a aussi que, du côté du Niari, des « Fauves » qui sont en train de renaître. On soupçonne un coup de pouce dans l'ombre de Remy Ayayos Ikounga. Il aurait discrètement remis en selle des anciens de la génération de Moubio pour encadrer la jeunesse montante. La confiance, l'harmonie et l'amour pour le travail sont en train de s'enraciner et voilà pourquoi l'Ac Léopards refait surface. Contestant l'hégémonie de l'As Otohô, Ac Léopards est ainsi en train d'aider le football congolais à élever son niveau.

Reste néanmoins aux gestionnaires à débarrasser ce football des germes qui plombent sa progression. Ces germes s'appellent corruption, mercantilisme et trafic d'influence. Le reste relève de la hiérarchie qui se doit, pour sa part, de définir une politique qui permette à l'ensemble du sport d'être tiré vers le haut.

Nécessité de donner naissance à un grand championnat

C'est vrai, dans un championnat toutes les équipes n'ont pas le même niveau du moment où elles ne disposent pas de mêmes potentiels et de mêmes moyens. C'est pour cela d'ailleurs que les plus nantis réalisent souvent les meilleurs résultats. Car ils font forcément les meilleurs recrutements et dans des pays comme les nôtres ils entretiennent mieux leurs sociétaires. Aujourd'hui, tous les joueurs visent l'As Otohô car c'est le sommeil tranquille garanti. Mais les bénévoles au service du football, aussi nombreux soient- ils, n'ont malheureusement pas les moyens de faire convenablement face aux exigences du football moderne. Lh'ygiène de vie des pratiquants n'est ni contrôlable ni contrôlée. On ne fait donc que se débrouiller avec les moyens de bord. Comment, dans ces conditions-là, en arriver à un grand championnat ? Il est arrivé un moment où le pays a dû renoncer au championnat national direct. Car devant la difficulté des transports et du fait que ce championnat s'avérait physiquement, psychologiquement et économiquement dévorant, il avait été nécessaire de faire ce pas en arrière. Mais, aujourd'hui, un tel recul n'est plus acceptable.

Il vaut mieux réfléchir sur un schéma qui permettrait une prise en charge conséquente des joueurs. Le malheur c'est que le contexte économique n'est pas favorable surtout que, par le passé, des équipes d'entreprises comme Télésport, As Suco, Avenir du rail, Kronenbourg, Munisport, Ucosport, Seaco et consort ont servi de mauvais exemples. Il n'y a que la seule As cheminots qui a survécu.

Il n'y a plus qu'une chose qui soit possible. Faire en sorte qu'il y ait une ligne au budget de l'Etat mais en mettant en place un dispositif de contrôle sans faille. Au démarrage d'une saison qu'un montant soit attribué aux équipes comme cela se faisait, par exemple, au Gabon. La fédération congolaise de football ayant à intervenir en appoint pour arrondir le chiffre. Là, avec de la rigueur à tous les niveaux, on peut en arriver à une épreuve digne.

Merlin Ebalé

RÉFLEXION

LES JEUX AFRICAINS AU GHANA, C'EST DÉJÀ DEMAIN

Le 58ème anniversaire des jeux africains sera célébré l'année prochaine au Ghana. Bien sûr, le Congo y sera car il n'a pas le droit de ne pas y être. Mais à quoi s'attend t-on ? Il ne sera sûrement pas possible de faire comme en 2015, à domicile, quand le Congo est entré par la grande porte dans le top 10 du classement continental. Car, à la recherche de l'excellence, des dirigeants s'étaient fait violence pour offrir au pays la meilleure moisson en 50 ans. C'était inespéré mais c'était à la hauteur des sacrifices consentis. Même si certains acteurs n'ont pas eu droit à la récompense mais, au moins, on a compris que des Congolais déterminés sont capables de très grandes choses.

Le problème, c'est que le Congo ne réussit ses meilleures performances à ces jeux qu'à la maison. Voilà pourquoi de grande nation sportive en 1965 ou en 2015, le Congo redevient, juste après, un simple faire-valoir. Cela a encore été le cas en 2019 à Rabat au Maroc. En 1987, à Nairobi, il n'y a eu que les deux équipes de handball qui ont rapporté chacune la médaille d'argent. Quatre ans plus tard au Caire, on s'est contenté d'une pâle médaille de bronze remportée par Valère Koubikana au Karaté. Après, c'est le handball féminin qui a plusieurs fois sauvé la face du Congo. Comme quoi le Congo n'a jamais su préparer cet événement quand il est organisé en dehors de nos frontières. Et ce sera encore le cas l'année prochaine puisque c'est le Ghana qui va abriter les treizièmes jeux. Sur quelles disciplines vont reposer les espoirs congolais ? Evidemment, on va d'abord compter sur le karaté qui a pris récemment la quatrième place sur 25 pays participants aux championnats d'Afrique en Egypte. Il y a glané 15 médailles dont 1 en or, 3 en argent et 11 en bronze. Tut logiquement, au terme d'une préparation, appropriée, on peut s'attendre à quelque chose. Mais tout dépendra donc de tout ce qui va se faire dans ce sens d'ici aux jeux africains. On peut aussi citer le handball féminin comme espoir de médaille. Mais, là aussi, plusieurs facteurs entrent en ligne de compte. La question est de savoir comment les filles ont vécu l'après Espagne. Car il s'est pas mal de choses pas toujours propres dans cette campagne. Josephine Nkou, surtout elle, doit être la plus déçue et on ne sait pas si, une fois guérie, elle reviendra encore en équipe nationale. Quant à ce qui concerne les autres disciplines, c'est plutôt le flou qui prédomine.

L'athlétisme reste, pour sa part, englué dans la triste querelle des chefs. Il sera même difficile qu'il soit retenu comme discipline participante même si c'est la discipline reine des jeux africains. Ce qui inquiète davantage c'est qu'il n'y a aucun son, à ce jour, à propos de la particpation congolaise. Il est vrai qu'on a pour habitude d'attendre le dernier moment pour tout faire à la va-vite.

Mais est-ce là une démarche idéale ? C'est dire que les fédérations sportives nationales et la tutelle doivent déjà s'organiser pour harmoniser les points de vue afin de se concentrer déjà sur l'opération « Ghana 2023 ». Ceci pour éviter d'être surpris par le temps surtout que les moyens financiers n'arrivent jamais à l'heure.

Georges Engouma